

AFFAIRES

Innovatech a justifié sa raison d'être

Déjà qualifiée d'incontournable, la firme Innovatech a fait le bilan hier d'une formule, d'une approche, qui doit demeurer. C'est l'intégrité de la formule qui doit être préservée, surtout si Innovatech réussit à éviter le piège de la bureaucratie, ce piège qui détourne les capitaux de leur finalité pour soutenir plutôt une lourdeur administrative.

À moins d'une semaine d'intervalle, on a eu droit à deux bilans diamétralement opposés de programmes gouvernementaux visant l'investissement dans la création d'emplois. Il y a eu cette évaluation peu élogieuse, faite mercredi par le Vérificateur général Guy Breton, du programme d'investissements en démarrage d'entreprises. Ce qu'on a convenu d'appeler le plan Paillé, lancé en catastrophe par l'ancien ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Daniel Paillé, aurait occasionné, pour le gouvernement, des pertes de 116,5 millions depuis sa création, en 1994.

Le gouvernement était, à ce moment-là, à la recherche d'emplois vite créés. On a accouché d'un programme qui ne visait, finalement, qu'à offrir une garantie, qu'à couvrir le risque absorbé par les banques et caisses populaires pour que ces institutions prêtent des capitaux de démarrage à des petites entreprises, et ce, sans trop de supervision. Les banques pouvaient faire ce qu'elles voulaient.

Pas moins de 10 500 prêts garantis par le gouvernement ont ainsi été consentis dans le cadre de ce programme, pour une enveloppe de 390 millions. À cela s'ajoutent les 25 millions d'intérêts sur ces prêts pris en charge par le gouvernement. Ce que le Vérificateur général a calculé, c'est qu'au 31 mars dernier, près du quart des entreprises du plan Paillé avaient fait faillite. Cinq mois plus tard, les faillites comptaient déjà pour 30 % du total des entreprises subventionnées. Sans trop de rigueur quant «aux perspectives raisonnables de rentabilité», les institutions financières ont octroyé des prêts à des salons de coiffure, des boutiques érotiques, des salons de massage, des bars laitiers et même à «un publiciste voulant peindre des nuages», a relevé le Vérificateur général. Mais Québec voulant des emplois, il en aurait eu 35 000 par ce programme. Quant au coût de ces emplois, et quant aux emplois durables...

Hier, un bilan tout à fait différent a été dressé. Celui de la Société Innovatech du Grand Montréal, une société de capital de risque en haute technologie devenue opérante le 1^{er} janvier 1993. Au 31 mars dernier, Innovatech avait investi dans 102 entreprises ou organisations, dont 87 entreprises commerciales. Ses engagements atteignaient 202 millions pour un coût total des projets soutenus cinq fois plus important, soit 1,02 milliard. Pour l'exercice en cours, on prévoit l'engagement de 22 millions dans 17 entreprises. Innovatech du Grand Montréal a contribué directement au maintien de 3200 emplois et à la création de 2300 emplois. Avec les investissements prévus cette année, 368 nouveaux emplois seront créés et 73 maintenus.

Et même s'il n'entre pas dans sa mission de générer un rendement sur le capital investi, Innovatech n'a pas à rougir, loin de là. Elle a réalisé un rendement de 44,8 % sur les actions des sociétés devenues publiques, comparativement à une progression de 28,4 % de l'indice TSE 300. La juste valeur marchande du portefeuille de sociétés commerciales se chiffrait, au 31 mars dernier, à 152 millions, comparativement aux 121 millions investis. Quant au rendement, il s'établissait à 32,4 %, pour un taux annualisé de 19,6 %, sur les participations sous forme de capital-actions. En englobant l'ensemble des investissements, soit en y ajoutant les prêts sans intérêt, la plus-value se situe à 24,4 %, pour un taux annuel de 14 %.

Tout cela a été obtenu avec des frais d'exploitation inférieurs à 1,5 % des investissements.

Si, à ses débuts, Innovatech consacrait le gros de ses engagements sous forme de contributions non remboursables, la proportion de ces contributions est devenue en définitive nulle depuis, la société de capital de risque privilégiant plutôt une participation sous forme de capital-actions. Règle générale, Innovatech travaille à maintenir le niveau moyen de ses participations à 20 %, ce qui lui procure un important effet de levier.

Pas d'ingérence politique

Voilà qui résume la beauté de la formule Innovatech. Mais il y a plus. Son succès repose également sur la non-ingérence politique. Le conseil d'administration d'Innovatech est dominé par des membres issus des milieux d'affaires, de la recherche et de l'enseignement, ce qui doit perdurer. Des 11 membres du conseil (incluant le président Hubert Manseau), trois postes sont occupés par des délégués ministériels. Le droit de regard gouvernemental s'exerce surtout en fonction du montant de la participation financière d'Innovatech dans un projet en particulier. Inférieure à cinq millions, elle tombe sous l'aval du conseil d'administration. Au delà de cette somme, une recommandation doit être faite au ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, ou, pour un montant plus important, au conseil des ministres.

L'enveloppe réservée à Innovatech du Grand Montréal atteint les 300 millions et sa dissolution est prévue pour l'an 2000. Cela veut donc dire que «le gouvernement devra décider du statut exact et du mode de gestion de l'organisme», a souligné hier le ministre d'État à la métropole, Robert Perreault.

Peut-on suggérer à M. Perreault et à ses collègues des ministères à vocation économique qu'ils recommandent la pérennité d'Innovatech dans sa mission initiale? Qu'ils recommandent aussi au gouvernement qu'il assure au conseil d'administration de cette société de capital de risque la non-ingérence politique tout en balisant à la fois la taille de ses investissements et le poids relatif de ses frais d'exploitation? Peut-on suggérer, de plus, qu'ils ne succombent pas à cette idée gâtée par le président de la Société générale de financement, Claude Blanchet, de regrouper les trois Innovatech au sein d'une «méga SGF»?



Gérard Bérubé

Méthode d'évaluation des instruments financiers dérivés

Le prix Nobel de l'économie va à deux Américains

ROBERT KOCH
OLIVIER THIBAUT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Stockholm — Le prix Nobel d'économie a été attribué, hier à Stockholm, aux Américains Robert Merton et Myron Scholes pour une méthode d'évaluation des instruments financiers dérivés, d'une importance considérable dans l'analyse de nombreux problèmes économiques», selon l'Académie royale des sciences de Suède.

Merton, 53 ans, professeur à Harvard, et Scholes, 56 ans, de Stanford, ont «élaboré une formule novatrice pour estimer la valeur des options sur actions qui a ouvert de nouveaux horizons au champ des évaluations économiques», a indiqué l'académie suédoise dans ses attendus.

«La méthode a également contribué à l'émergence de nouveaux produits financiers et a facilité une gestion efficace des risques», a-t-elle ajouté.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour répartir sur les marchés les risques associés aux activités de personnes ou d'institutions qualifiées et désireuses de les assumer.

Toutefois, une bonne gestion de ces risques suppose qu'on puisse évaluer rationnellement de tels instruments. La méthode mise au point par Merton et Scholes «a été à l'origine de la croissance rapide des marchés des instruments dérivés pendant ces dix dernières années» et constitue «une contribution importante aux sciences économiques des 25 dernières années», a souligné l'académie.

Les deux économistes, a-t-elle indiqué, ont «démontré qu'il n'était pas nécessaire de considérer la prime de risque pour évaluer une option: il suffit de se servir du taux d'intérêt dépourvu de risque, ce qui n'entraîne pas la disparition de la prime de risque mais son intégration dans le prix de l'action».

Merton et Scholes ont par la suite étendu aux autres instruments dérivés cette formule dite «de Black-Scholes», du nom d'un troisième Amé-

ricain, Fischer Black, disparu en 1995 et associé par l'académie à leurs travaux. La formule est utilisée quotidiennement par des milliers d'acteurs sur les marchés financiers pour évaluer les options sur actions.

Les travaux des deux économistes américains «ont jeté les bases d'une théorie uniforme de l'évaluation des titres de créance sur l'entreprise — actions, actions à dividendes prioritaires, emprunts et autres reconnaissances de dette —, a estimé le jury Nobel.

La méthode peut également être utilisée pour apprécier la valeur des assurances, de sorte que «les marchés des options et les compagnies d'assurances sont désormais concurrents», a-t-il ajouté.

Les décisions d'investissement, auxquelles peuvent être attribués divers degrés de flexibilité, constituent un autre domaine d'application. Les banques, notamment, l'utilisent pour estimer la valeur des nouveaux produits financiers et pour offrir à leurs clients des produits faits sur mesure aux risques réduits sur les marchés financiers. Il s'agit des 25^e et 26^e prix Nobel d'économie attribués à des Américains.

Originaire de New York, Robert Merton, docteur en sciences économiques, est depuis 1988 titulaire de la chaire George Fischer Baker de professeur en administration des affaires à la Harvard Business School de Boston, où il a préalablement développé une méthode d'analyse des décisions d'investissement et de consommation des individus dans le temps.

Myron Scholes est depuis neuf ans titulaire de la chaire Frank E. Buck de professeur de finances à la Graduate School of Business à Stanford (Californie) et a montré dans des travaux antérieurs l'importance de la distribution des dividendes pour la valeur d'un titre.

Le prix d'économie, créé par la Riksbank — la banque centrale suédoise — et attribué pour la première fois en 1969, leur sera remis, assorti d'un chèque d'un montant record de 7,5 millions de couronnes suédoises (1 million \$ US), le 10 décembre, date anniversaire de la mort d'Alfred Nobel, par le roi de Suède Carl XVI Gustav à Stockholm.

En 1996, le prix était allé au Canadien William Vickrey et au Britannique James Mirrlees pour une théorie des incitations en asymétrie d'information.

Des outils devenus indispensables

L'attribution du prix Nobel d'économie aux Américains Robert Merton et Myron Scholes illustre le succès et la complexité grandissante des marchés de produits dérivés. En l'espace de quelques années, les contrats à terme et contrats d'option sont devenus les outils indispensables des opérateurs financiers.

Les investisseurs, courtiers et autres intervenants des marchés utilisent les produits dérivés en général et les contrats d'options en particulier pour se couvrir contre les risques liés aux transactions ou bien pour spéculer.

La globalisation des échanges et l'énormité des sommes engagées obligent de plus en plus les opérateurs à prendre des «assurances» contre les risques encourus liés aux



Robert Merton, depuis 1988 titulaire de la chaire George Fischer Baker de professeur en administration des affaires à la Harvard Business School de Boston, où il a préalablement développé une méthode d'analyse des décisions d'investissement et de consommation des individus dans le temps.

fluctuations boursières, monétaires, ou encore aux à-coups des cours des matières premières. À l'inverse, la multiplication des marchés attire un nombre croissant de spéculateurs, comme les puissants fonds d'investissements américains, qui ont souvent pour objectif la rentabilisation à court terme de leurs investissements.

À l'origine, l'option est un droit d'acheter ou de vendre un produit physique, comme une matière première, à une échéance donnée. Mais les options se sont étendues — tout comme les contrats à terme — sur des produits financiers plus sophistiqués. Aujourd'hui, les options peuvent porter sur des obligations, des taux d'intérêt ou des indices boursiers afin de prévoir, s'assurer ou spéculer sur les fluctuations des différentes composantes de l'économie.

Ces produits dits dérivés — car ils dérivent de produits faisant l'objet de cotation au comptant — ont connu une croissance extraordinaire. En l'espace de dix ans, le nombre de contrats échangés sur les produits financiers (taux d'intérêt, monnaies et indices boursiers) a été multiplié par quatre.

En 1996, plus d'un milliard de contrats à terme ou d'option ont été conclus sur les marchés organisés, sans compter les transactions de gré à gré, selon une étude du Fonds monétaire international (FMI). La valeur des contrats a augmenté en moyenne de 32 % par an sur dix ans, pour s'établir à 9900 milliards de dollars à la fin de 1996.

Les options sur actions sur lesquelles ont travaillé Merton et Scholes donnent le droit d'acheter («call», en jargon financier) ou de vendre («put») une «quotité» (ou fraction) d'action.

Les premières options sur actions ont été introduites sur le Chicago Board of Trade, premier marché à terme au monde, en avril 1973. Le succès de ce produit fut «phénoménal», écrit Francine Roue dans *L'Encyclopédie des marchés financiers*. Le nombre des contrats de ce type est en effet passé de 1,2 million en 1973 à 69 millions en 1994.

La rapidité croissante des transactions et le boom du volume sur tous les marchés des produits dérivés ont accru considérablement les risques financiers encourus. Ce sont des opé-

LES LAURÉATS PRÉCÉDENTS

Stockholm (AFP) — Voici un rappel des lauréats des dix dernières éditions du prix Nobel d'économie, décerné hier à Stockholm par l'Académie royale des sciences de Suède pour 1997 aux Américains Robert C. Merton et Myron S. Scholes:

■ 1987: Robert M. Solow (États-Unis) pour une théorie de la croissance économique;
■ 1988: Maurice Allais (France) pour une théorie des marchés et l'utilisation efficace des ressources;
■ 1989: Trygve Haavelmo (Norvège) pour des fondements probabilistes de la méthodologie économétrique et une analyse des équations simultanées;

■ 1990: Harry Markowitz, Merton Miller, William Sharpe (États-Unis) pour une théorie de l'économie financière et du financement des entreprises;

■ 1991: Ronald Coase (Grande-Bretagne) pour une théorie des coûts de transaction et des droits économiques;

■ 1992: Gary S. Becker (États-Unis) pour un élargissement de l'analyse économique à de nouveaux domaines des comportements humains;

■ 1993: Robert W. Fogel, Douglass C. North (États-Unis) pour une introduction au sein de la recherche historique des concepts, des modèles et des méthodes issus de la science économique;

■ 1994: John C. Harsanyi (États-Unis, d'origine hongroise), John F. Nash (États-Unis), Reinhard Selten (Allemagne) pour une théorie des jeux non coopératifs;

■ 1995: Robert E. Lucas Jr. (États-Unis) pour une analyse macroéconomique des politiques économiques à partir du concept des anticipations rationnelles;

■ 1996: William Vickrey (Canada) et James Mirrlees (Grande-Bretagne) pour une théorie des incitations en asymétrie d'information.

Transaction de 22,5 millions

Télémedia devient une société fermée

La société a annoncé que les actionnaires avaient accepté de déposer 87,3 % des actions de catégorie A qui n'étaient pas déjà sa propriété

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La famille de Gaspé Beaubien a réussi à faire de Télémedia une société fermée. «C'est chose faite», a commenté le chef de la direction de la Corporation d'acquisition Télémedia, Jean Guertin.

La Corporation d'acquisition Télémedia représente les intérêts de la famille de Gaspé Beaubien. Dans un communiqué émis hier, la corporation a annoncé que les actionnaires de Télémedia avaient accepté de déposer 87,3 % des actions de catégorie A en circulation qui n'étaient pas déjà sa propriété.

C'est le 19 septembre dernier que la corporation a offert de racheter la participation des actionnaires minoritaires à un prix de 7,50 \$ l'action. Le montant de la transaction devrait atteindre 22,5 millions.

À l'expiration de l'offre lundi après-midi, les actionnaires avaient déposé 3,1 millions d'actions de catégorie A. Cela correspond à 87,3 % des actions en circulation qui ne sont pas déjà la propriété de la corporation et des personnes morales de son groupe.

La corporation a annoncé hier qu'elle prolongeait son offre jusqu'au 28 octobre. Elle a également annoncé qu'elle renonçait à la condition selon laquelle au moins 90 % des actions de catégorie A en circulation devaient être déposées pour que la transaction ait lieu.

M. Guertin s'est quand même dit confiant de voir les actionnaires déposer volontairement 90 % des actions, ce qui permettra à la corporation d'acquiescer les actions restantes.

Si ce pourcentage n'est pas atteint, une assemblée des actionnaires, prévue pour le 31 octobre, approuvera la transaction, ce qui permettra également à la corporation d'acquiescer les participations restantes, a expliqué M. Guertin. «Il s'agit simplement de savoir quelle méthode ou quel mécanisme nous allons utiliser.»

L'initiative de deux actionnaires institutionnels

Il a indiqué que ce n'était pas la famille de Gaspé Beaubien qui avait lancé la transaction, qui avait décidé un beau matin de racheter les participations minoritaires. Il a expliqué que deux actionnaires institution-

nels, qui détenaient le tiers des actions en circulation, avaient sollicité la famille pour lui vendre leur participation. La famille de Gaspé Beaubien a alors décidé de racheter l'ensemble des participations minoritaires.

M. Guertin a déclaré que le fait de devenir une société fermée ne devrait pas permettre à Télémedia d'économiser beaucoup en matière d'organisation d'assemblées annuelles et d'impression de rapports annuels, comme cela a été suggéré pour expliquer la transaction. Il a rappelé que Télémedia, qui édite 14 magazines, dont *Coup de pouce*, *Madame au foyer* et *Elle Québec*, s'y connaît en impression.

Il a ajouté que l'entreprise conserverait un conseil d'administration, avec une régie d'entreprise très semblable à celle qui existe présentement.

Il a plutôt indiqué que l'initiative allait simplement diminuer certaines contraintes de Télémedia. «Ça ne va pas changer la face de la Terre ou la face de cette compagnie.»

Outre ses activités dans le domaine de l'édition, Télémedia compte également 22 stations de radio au Québec, en Ontario et en Alberta.

ÉCONOMIE

Sondage du Trust Royal

Plus de la moitié des Canadiens veulent cotiser à leur REER

SANDRA CORDON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Un peu plus de 50 % des Canadiens ont l'intention de cotiser à leur REER cette année, selon les résultats d'un sondage rendu publics par le Trust Royal, hier à Toronto.

Il s'agit d'une forte hausse, soit 34 %, par rapport aux données d'une enquête similaire effectuée l'an dernier, a indiqué la filiale de la Banque Royale.

Toutefois, il est possible que le faible résultat enregistré en 1996, partiellement imputé au manque de vigueur qui caractérisait alors la situation économique, constitue une anomalie passagère. En effet, les sondages effectués entre 1991 et 1995 avaient révélé une progression constante ayant atteint un sommet en 1995, alors que 50 % des Canadiens affirmaient avoir l'intention de cotiser à leur REER.

Les Canadiens devraient se préoccuper de leur avenir financier, particulièrement depuis que le gouvernement fédéral a clairement indiqué que les fonds de retraite publics diminueraient, a estimé Mike Grenby, conseiller en finances personnelles de Vancouver. «C'est le message qui est envoyé depuis un certain nombre d'années: il vaudrait mieux que vous vous occupiez de vous; personne ne le fera à votre place», a indiqué M. Grenby. «J'imagine que les gens ont fini par saisir le message.»

Le sondage, mené auprès de 1001 personnes par Environics Research

Group pour le compte du Trust Royal, à la fin de septembre, révèle que 51 % des Canadiens ont déjà cotisé à un REER ou ont l'intention de le faire au cours de l'année d'imposition 1997. Le montant moyen qu'ils se disent prêts à verser atteint 4275 \$, contre 4075 \$ en 1996 et 4049 \$ l'année précédente.

Les épargnants ont précisé le type de placement qu'ils choisiraient cette année: fonds communs de placement, dans 56 % des cas; CPG ou dépôts à terme (27 %); actions ou obligations (23 %) et comptes d'épargne (22 %).

Par ailleurs, lorsqu'on leur a demandé dans quel type de placement ils cotiseraient le plus gros montant de leur REER, 49 % ont mentionné les fonds communs de placement. Quelque 14 % ont dit qu'ils placeraient la plus grande partie de leur portefeuille de REER dans des actions ou des obligations. Le pourcentage de ceux ayant l'intention d'investir majoritairement dans des CPG, des dépôts à terme ou des comptes d'épargne est de 19 % pour les CPG et les dépôts à terme et de 5 % pour les comptes d'épargne.

«Les épargnants sont de plus en plus conscients des avantages que procure un REER bien diversifié qui comprend des fonds communs de placement, a constaté Ann David, directrice de la gestion de patrimoine au Trust Royal. A long terme, la diversification est le meilleur garant de la protection et de la croissance.»

Les résultats de ce sondage affichent une précision de plus ou moins 3,2 points, 19 fois sur 20.

Faillite de HMS Énergie

Nouveler demande à la cour de nommer un séquestre

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Afin de protéger son actif dans une entreprise, HMS Énergie, accusée à la faillite, Nouveler a déposé une requête pour nomination d'un séquestre intérimaire. Dans le document présenté en Cour supérieure, la filiale d'Hydro-Québec a fait ressortir un comportement pour le moins conflictuel du p.-d.g. de HMS. Ce qui avait l'allure d'une «quelconque» querelle d'actionnaires prend une tout autre proportion, Nouveler accusant Jean-Pierre Moineau d'utiliser les fonds consentis par la société d'Etat à des fins personnelles ou pour fréquenter un des administrateurs (et fournisseurs) de l'entreprise.

Toute cette bataille se déroule au-dessus de la tête des 50 employés de HMS Énergie, qui se retrouvent sans salaire depuis jeudi dernier. Une rencontre entre Jean-René Marcoux, président de Nouveler, et les employés de HMS Énergie était prévue hier. «Cette rencontre a eu lieu. Sauf que M. Marcoux n'a pas rencontré les employés mais les sept directeurs, qui disaient représenter les employés. Ce que M. Marcoux veut, c'est rencontrer tous les employés, ce qui sera fait aujourd'hui», a souligné Steve Flanagan, porte-parole d'Hydro-Québec.

En ce qui a trait à la lutte entre les deux actionnaires se partageant HMS Énergie en parts égales, soit Nouveler et le p.-d.g. Jean-Pierre Moineau, c'est devenu une lutte à finir. «Notre idée est claire. Nous allons jusqu'au bout.»

Le tiraillement entre les deux protagonistes s'est transformé en impasse jeudi dernier après que M. Moineau eut refusé de répondre par l'affirmative à l'offre de Nouveler de racheter ses actions. Nouveler, finançant seule HMS, n'a eu d'autre choix que de fermer les valves.

Acculant HMS à la faillite, Nouveler a déposé en Cour supérieure une requête pour nomination d'un séquestre intérimaire afin de protéger

le principal actif de HMS: le logiciel en voie de développement HydroSoft, appartenant à Hydro-Québec, conçu pour optimiser la gestion de bassins hydriques. «Compte tenu de sa nature, cet actif qu'est le support tangible constitué d'un code source peut très facilement être effacé ou saboté par quelqu'un avec accès à un ordinateur situé chez HMS», a fait remarquer HMS.

Nouveler rappelle que depuis 1995, sept millions de dollars ont été investis aux seules fins de développer HydroSoft. Et le seul client de HMS, à l'heure actuelle, est l'américaine Duke Power, qui a consenti un contrat de 3,4 millions. Mais Hydro croit au potentiel du logiciel.

A l'appui de sa requête, Nouveler fait valoir que HMS est détenue à parts égales par elle et par une société à numéro, propriété de Jean-Pierre Moineau et de Gestion Pierre Vézina. Tous deux sont administrateurs de HMS. Si M. Moineau occupe les fonctions de p.-d.g. de l'entreprise, M. Vézina est «un fournisseur important, par sociétés interposées, de la débitrice [HMS], et également bénéficiaire par sociétés interposées de nombreux contrats lucratifs accordés par [HMS]», selon une étude menée par le cabinet Coopers & Lybrand.

Contribuer également

Nouveler souligne également qu'en vertu de la convention d'actionnaires, chacun des actionnaires doit contribuer également, sous forme de prêts, au financement de HMS. Au cours de 1996, ces contributions ont été de 800 000 \$ pour Nouveler et de 200 000 \$ pour la société à numéro coactionnaire. Du 1er janvier au 30 juillet 1997, Nouveler a injecté une somme additionnelle de 4,9 millions alors que le coactionnaire n'a fait aucune contribution, malgré les demandes répétées en ce sens. «De plus, Jean-Pierre Moineau, Pierre Vézina et André Audet [représentants de la société à numéro] ont délibérément créé, par leurs actions et conduites, une grave situation d'impasse au conseil d'administration puisqu'ils ne se présentent pas et n'as-

sistent pas aux réunions dûment convoquées.» En leur absence, le conseil de HMS «ne peut tenir que des réunions stériles et futiles [...] Ne pouvant plus se réunir et prendre des décisions, le conseil est ainsi empêché de donner valablement au président-directeur général, Jean-Pierre Moineau, des directives et des instructions comme le prévoit son contrat de travail.»

«Faits accablants»

Enfin, Nouveler parle de «faits accablants» émanant du rapport préparé par Coopers & Lybrand quant à la gestion de Jean-Pierre Moineau. Elle parle, entre autres:

■ «de contrats divers octroyés à au moins quatre entreprises dans lesquelles Pierre Vézina est impliqué, totalisant, pour les années 1995-1996, plus de 2,9 millions (avant taxes) ou, dans le cadre d'un projet en particulier, la marge bénéficiaire du fournisseur s'établit à 46 %»;

■ «qu'une compagnie de Pierre Vézina a facturé HMS d'une somme de 122 500 \$ pour les services d'employés qui avaient démissionné»;

■ «que les frais de déplacement et de représentation de HMS, dont une portion d'au moins 57 000 \$ est attribuable à Jean-Pierre Moineau, ont augmenté de 141 000 \$ entre 1995 et 1996 [...]»;

■ «que les frais de publicité et de consultation ainsi que les services administratifs et professionnels ont augmenté de plus de 770 000 \$ de 1995 à 1996 sans qu'il soit possible de se satisfaire des services rendus à HMS dans plusieurs cas.»

Et Nouveler de souligner: «Il est à craindre que Jean-Pierre Moineau continue de dilapider les fonds de HMS Énergie, comme il l'a fait depuis, au moins, le début de 1996. Qui plus est, la requérante a toutes les raisons de craindre à la sauvegarde des actifs de la débitrice, dans la mesure où [le code source et la documentation pertinente afférente au développement d'HydroSoft] sont présentement sous le contrôle de Jean-Pierre Moineau.»

EN BREF

Shermag émet 24 millions \$

(PC) — Shermag a annoncé hier avoir conclu une entente, le 1^{er} octobre, avec un syndicat de preneurs fermes, dirigés par CIBC Wood Gundy valeurs mobilières, qui ont accepté d'acheter et de vendre au public 1,5 million d'actions ordinaires pour la somme de 24 millions. Shermag a accordé à ces preneurs fermes une option leur permettant d'acquiescer à la clôture, au prix d'offre, jusqu'à 100 000 actions ordinaires de plus. Le produit de cette émission sera utilisé pour financer l'acquisition d'une nouvelle usine, l'expansion de certaines installations de fabrication appartenant à Shermag et l'acquisition d'équipement spécialisé, ainsi que le remboursement de dettes bancaires, a précisé le fabricant de meubles.

Cogeco convertit 2,5 millions d'actions

(PC) — Cogeco Câble a annoncé hier avoir fait viser un prospectus définitif par les commissions des valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada autres que le Québec en vue d'assurer l'admissibilité du placement de 2,5 millions d'actions subalternes à droit de vote devant être émises à la levée d'autant de bons de souscription spéciaux vendus précédemment au prix de 12,10 \$ chacun. Les bons de souscription spéciaux ont été vendus par un syndicat de preneurs fermes dirigé par Capital Midland Walwyn et Lévesque Beaubien Geoffroy. Cogeco Câble exploite des réseaux de câblodistribution au Canada qui comptent environ 760 000 abonnés de base, ce qui en fait le quatrième câblodistributeur en importance au pays.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
+50,60 3506,31	+58,36 7168,77	+24,07 8096,29

dollar canadien	or
-0,19 72,36 €US	-0,50 327,20 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3090
Allemagne (mark)	0,7890
Arabie Saoudite (riyal)	0,3827
Australie (dollar)	1,0541
Barbade (dollar)	0,7206
Belgique (franc)	0,03912
Bermudes (dollar)	1,3990
Bésil (real)	1,2943
Caribbes (dollar)	0,5266
Chili (peso)	0,00344
Chine (renminbi)	0,1726
Égypte (livre)	0,4182
Espagne (peseta)	0,00969
États-Unis (dollar)	1,3819
France (franc)	0,2353
Hong-Kong (dollar)	0,1841
Inde (roupie)	0,0402
Italie (lire)	0,000834
Jamaïque (dollar)	0,0434
Japon (yen)	0,01136
Mexique (peso)	0,1902
Pays-Bas (florin)	0,7213
Portugal (escudo)	0,008074
Rép. dominicaine (peso)	0,0989
Royaume-Uni (livre)	2,2409
Russie (rouble)	0,000242
Suisse (franc)	0,9701
Taiwan (dollar)	0,0500
Venezuela (bolivar)	0,00286



VILLAGE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL

Nous avons reçu mandat de la Régie des installations olympiques de mettre en vente sa propriété, connue sous le nom de «Village olympique» et de recevoir des propositions d'achat à cet égard.

La Propriété est située dans la ville de Montréal. Elle comprend un terrain d'une superficie totale de 1 611 908 pieds carrés (149 751,3 m²) sur lequel sont érigés, dans la partie sud, deux édifices de forme pyramidale formés chacun de deux bâtiments contigus comprenant des stationnements intérieurs, des bureaux, commerces et services aux niveaux inférieurs et 980 logements aux niveaux supérieurs; la partie nord du terrain est libre de construction et est construisible. La Propriété est évaluée, pour fins de taxation municipale, à 59 053 100 \$.

Le Vendeur désire clore la transaction de vente avant le 28 février 1998. Le prix d'achat sera payé comptant en totalité, à la clôture.

L'Acheteur aura établi sa capacité financière à réaliser une telle transaction. Il aura démontré son expérience et sa compétence dans la gestion de tels ensembles immobiliers. Le maintien d'une gestion attentive à la qualité du service à la clientèle sera un facteur considéré. L'Acheteur aura aussi déposé un plan d'affaires réaliste indiquant ses intentions quant à l'exploitation et à la mise en valeur de la Propriété, en particulier de la partie non construite du terrain.

Aucune commission ne sera payée par le Vendeur à un courtier ou agent agissant pour un Acheteur.

Les parties intéressées peuvent obtenir le prospectus de mise en vente, contre paiement de 1 000 \$ CAN par chèque certifié fait à l'ordre de «Générale Immobilière (Montréal-Paris) Inc.» et portant la mention «Village olympique».

Les parties intéressées qui se seront procuré le prospectus seront admises à une séance d'information qui aura lieu à Montréal le 29 octobre 1997, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Générale Immobilière (Montréal-Paris) Inc.
Courtier en immeubles
1130, rue Sherbrooke Ouest, bureau 310, Montréal (Québec) H3A 2M8
Téléphone: (514) 849-1214 Télécopieur: (514) 849-2319

CONFÉRENCE

Dans le cadre d'une tournée provinciale, **Le Conseil pour l'unité canadienne (CUC-Québec)** conjointement avec «Citoyens Ensemble» sont heureux de vous inviter à un petit déjeuner-conférence avec **Jacques Roy**, Ambassadeur du Canada en France.

sous le thème:

**Le Canada et l'avenir...
Le message de l'Europe**

Le mardi 21 octobre 1997
de 7h15 à 8h45
Hôtel Le Marriott
1, Place du Canada
Salle de bal (hall inférieur)
Montréal
Coût: 15,00\$ (payable sur place)

INSCRIPTION / INFORMATION
Sans frais au Québec: 1.888.864.3437
Tél.: 418.524.3437 • Téléc.: 418.524.2086

CUC-Québec

Gens d'affaires, syndicats, gouvernement

Création d'un réseau pour l'emploi

PRESSE CANADIENNE

Québec — Une cinquantaine de gens d'affaires s'associent avec le monde syndical et le gouvernement du Québec pour créer le Réseau des gens d'affaires pour l'emploi, un réseau qui visera à établir les conditions essentielles au démarrage de projets qui créeront des emplois dans toutes les régions du Québec.

Présent, hier, au lancement du Réseau des gens d'affaires pour l'emploi, le premier ministre Lucien Bouchard a rappelé qu'il était impératif que le Québec rattrape les autres provinces canadiennes d'ici l'an 2000 au chapitre de la création annuelle d'emplois. Il a ajouté que l'on ne pouvait se satisfaire ici d'un taux de création d'emplois inférieur à 2 ou 3 % par année.

En pratique, chaque membre du réseau doit susciter dans sa région des projets qui auront un impact sur la création d'emplois. Dans leurs coins de pays respectifs, les membres du réseau sont jumelés à un répondant gouvernemental régional qui

verra à ce que le projet et son promoteur cheminent allègrement dans l'appareil gouvernemental et ne se perdent pas dans les dédales bureaucratiques et les procédures réglementaires à n'en plus finir.

Le premier ministre a souligné que l'État va se relever les manches et agir rapidement pour répondre aux attentes des promoteurs. En effet, le gouvernement s'engage à donner un signe de vie aux promoteurs dans un délai maximal de cinq jours ouvrables après le dépôt de leur projet et à donner les réponses pertinentes en ce qui a trait aux initiatives soumises dans un délai maximal de dix jours.

«Il faut continuer à alimenter le pipeline à projets que nous avons mis en place lors du sommet», a déclaré le président de l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec, Gérald A. Ponton.

«La création d'emplois ne se fait plus avec des méga-projets mais dépend de la capacité des décideurs économiques à travailler ensemble», a ajouté le président de la CSN, Gérald Larose.

75 nouveaux emplois.

« Le Fonds de solidarité (FTQ) nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Leur vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie

ÉCONOMIE

Projet de fusion de BAT et du groupe Zurich

Le projet n'aura pas d'impact sur la participation d'Imasco

Si la transaction se concrétise, l'investissement de BAT dans Imasco ne sera pas transféré dans la nouvelle entité

PRESSE CANADIENNE

Le projet de fusion des services financiers de la société britannique BAT Industries p.l.c. et du Groupe Zurich, de Suisse, n'aura aucun effet sur la participation détenue par la première dans Imasco, a fait savoir la société montréalaise, hier.

«Imasco n'est pas impliquée dans ces pourparlers», a indiqué par voie de communiqué le géant du tabac, de la pharmacie et des services financiers. «Dans l'éventualité de la conclusion d'une transaction, l'investissement de BAT dans Imasco ne sera pas transféré à l'entité résultant de la fusion», a-t-on précisé.

BAT et la compagnie d'assurances

Zurich Co. ont annoncé en fin de semaine la tenue de pourparlers qui pourraient mener à la création du plus important groupe d'assurances au monde. Un responsable de BAT, conglomérat actif dans les secteurs du tabac et des services financiers, a indiqué que la fusion toucherait les deux sociétés ainsi qu'une branche des opérations de BAT liées au tabac. Les actifs de la société britannique sont évalués à 38 milliards, tandis que ceux de Zurich Co., la plus importante compagnie d'assurances de Suisse, valent quelque 28 milliards.

BAT détient 42 % des actions ordinaires d'Imasco, qui compte 57 000 employés, notamment dans ses fi-

liales à part entière Imperial Tobacco, Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, Genstar Development Company et Fast Food Merchandisers. Imasco détient également quelque 98 % des actions ordinaires de Services financiers CT, société-mère du groupe de compagnies Canada Trust.

Par ailleurs, Imasco a indiqué qu'elle continuait «de se concentrer sur l'accroissement de la valeur de l'investissement de tous les actionnaires grâce à une exploitation supérieure et à une répartition du capital disciplinée». Au cours de la période de trois ans terminée le 30 septembre 1997, le rendement annuel global pour ses actionnaires a été de 35 %, a-t-elle précisé.

75 millions dans la construction d'une usine de production d'oxygène

Air Liquide annonce un important investissement

LE DEVOIR

Air Liquide Canada a annoncé hier qu'elle a qualifié de «l'investissement le plus important de ses 86 années d'existence». Elle investira 75 millions dans la construction d'une usine de production d'oxygène «qui sera la plus grande au Canada».

La nouvelle usine produira 2000 tonnes d'oxygène par jour. Construite sur le terrain de 200 acres que la compagnie occupe à Hamilton, elle desser-

vira deux des plus grands fabricants d'acier canadiens, Stelco et Dofasco, ainsi que le marché ontarien.

«Hamilton 2000» sera la plus grande usine d'oxygène au Canada et une des plus importantes en Amérique du Nord. L'usine, dont la mise en service est prévue pour le début de 1999, est «canadienne à plus de 70 % en ce qui a trait à la valeur intrinsèque du matériel acheté». Le chantier de construction, qui doit ouvrir en novembre, offrira environ deux années de travail

aux entrepreneurs et aux ouvriers de la région de Hamilton.

Au Canada, Air Liquide exploite six usines de séparation de l'air, trois usines d'hydrogène et 16 usines en clientèle, ainsi que des usines de conditionnement des gaz, d'acétylène et de gaz spéciaux, des usines de dioxyde de carbone, et des usines de produits de soudage. Elle compte 18 centres-clients au Canada et y emploie plus de 1500 personnes. En 1996, son chiffre d'affaires était de 430 millions.

La croissance est de retour en Europe, selon la Commission européenne

La croissance dans les pays membres, qui atteignait péniblement 1,8 % en 1996, devrait s'établir en moyenne à 2,6 % cette année

PAUL AMES ASSOCIATED PRESS

Bruxelles — La croissance est de retour en Europe et les Quinze devraient pouvoir réaliser l'union économique et monétaire (UEM) à la date prévue du 1^{er} janvier 1999, même si certains pays comme la France et la Grèce ne remplissent pas pour le moment les critères de Maastricht en matière de déficits publics.

Selon les prévisions publiées hier par la Commission européenne, la croissance dans les pays membres, qui atteignait péniblement 1,8 % en 1996, devrait s'établir en moyenne à 2,6 % cette année et monter à 3 % en 1998.

«Les chiffres, pour la France, sont de 2,3 % en 1997 et de 3,1 % en 1998. La reprise est bien établie en Europe et la croissance prend de l'ampleur», constate Bruxelles.

De surcroît, se félicite la Commission européenne, «les États-membres font de bons progrès sur le plan de la convergence économique requise pour la participation» à l'UEM. Illustration de ces progrès, Paris et Bonn sont convenus hier à Munster, en Allemagne, de constituer un groupe informel de coordination économique européen.

L'idée sera soumise aux partenaires européens de la France et de l'Allemagne, Paris et Bonn ayant le sentiment d'avoir fait un «grand pas» dans la préparation du fonctionnement de l'euro, selon le ministre français de l'Économie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn.

La France et la Grèce sont en retard

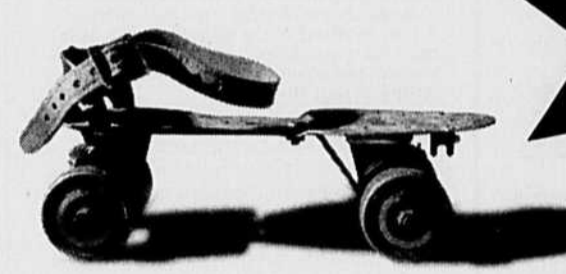
D'après les prévisions de Bruxelles, «en 1997, 13 États-membres devaient avoir un déficit inférieur ou égal à 3 % du produit intérieur brut», les critères requis pour l'euro. Deux pays ne devaient pas y parvenir: la France et surtout la Grèce, dont le déficit risque d'atteindre 4,2 % du PIB. La France serait toutefois très près du but avec 3,1 %, ce qui lui permettrait, souligne la Commission de Bruxelles, de se qualifier pour le passage à la monnaie unique lorsque la décision sera prise, fin avril ou début mai 1998. Le déficit devrait alors être revenu à 3 % du PIB.

M. Strauss-Kahn a noté que les prévisions de Bruxelles concernant le déficit en 1997 ne constituaient «plus un problème politique». De plus, a-t-il poursuivi, «c'est complètement accepté par les marchés qui ne posent même plus la question».

Les experts de la Commission européenne font également état de leurs prévisions du maintien de l'inflation à un niveau très bas, malgré la hausse du dollar, et d'une diminution du niveau moyen de l'endettement.

Les chiffres du chômage restent cependant très préoccupants, même si l'évolution de la conjoncture devrait être plutôt favorable à l'emploi. Le taux de chômage dans l'Union européenne devrait ainsi passer de 10,7 % cette année à 9,8 % en 1999. En France, ce même taux devrait atteindre 12,3 % en 1998, contre 12,5 % cette année.

VOTRE CAPITAL DE RETRAITE : AU TRAVAIL !



PRENDRE LE RISQUE DE SE FAIRE CONFIANCE

Vous quittez prématurément ou perdez votre emploi? Sachez tout sur les indemnités de départ, la loi 116, le CRI, le FRV, les rentes. Mettez votre capital au travail! Inscrivez-vous à notre séminaire gratuit.

Montréal, Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis :	Mardi, 21 octobre à 19 h
Montréal, Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis :	Mercredi, 12 novembre à 19 h
Île Charron, Hôtel des Gouverneurs :	Mercredi, 19 novembre à 19 h

Inscrivez-vous dès maintenant ou commandez sans frais notre guide en téléphonant à Louise Gagné au 848-0393 ou au 1 800 848-0393.



HÉLÈNE GAGNÉ, Adm. A
Planificateur financier certifié
Chroniqueur au magazine Affaires Plus

Gagné, Morin & Associés
une valeur sûre

Représentante en épargne collective auprès d'Investissements Courvée inc.

COUP D'ŒIL BOURSIER

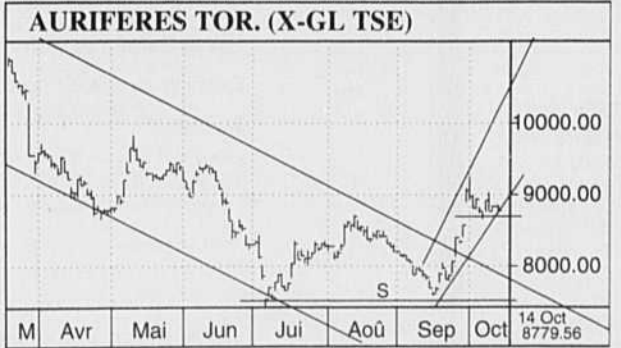
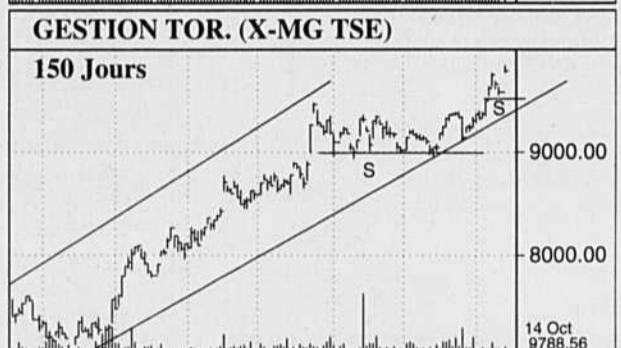
Angle haussier inchangé

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

L'indice industriel américain est encore resté de glace. Ce sont les transports qui roulent le mieux aux «États» par les temps qui courent. De notre côté, les quelques jours de correction que l'on a subis la semaine dernière se sont finalement soldés par de petits replis sans gravité.

Le TSE 300 a repris sa progression sans qu'aucun secteur n'ait changé de direction. La remontée d'hier confirme comme il se doit un nouveau support à très court terme (S) plus haut que le précédent dans la tendance T1. Cette dernière est la ligne de tendance la plus à court terme que l'on peut tracer sur ce graphique. Ce sont toutefois la tendance T2 et le support tracé sur la barre des 6600 points qui nous servent de point critique à ne pas dépasser à la baisse. La reprise de chaque secteur est visible sur les graphiques présentés. Bien que dans la plupart des cas, le mouvement est assez faible, il se produit dans la bonne direction. Les forestiers rebondissent aussi mais ne perdez pas de vue le support important tant qu'un mouvement haussier sans équivoque du secteur ne fasse son apparition.

Les aurifères continuent de résister à toute rechute, errant au-dessus de son support à court terme et sans montrer la reprise que l'on espère. Une rechute sous le support annulerait le statut de revirement haussier et ses chances de continuité. Par contre, un décollage à la hausse des principales aurifères sur de forts volumes de transaction montrerait une demande gonflée à bloc et justifierait la prise de positions dans le secteur. Les minières continuent d'être laissées pour compte dans ce mouvement haussier du marché. Le secteur doit se contenter d'une interruption de sa chute seulement. Les signes de revirement haussier, c'est pour plus tard dans ce secteur de l'économie qui éprouve beaucoup de difficulté à s'attirer la confiance des investisseurs depuis plusieurs années.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13425	3506.31	+50.60	1.5
XCB:Bancaire	3278	5815.75	+60.41	1.0
XCO:Hydrocarbures	3501	2992.84	+30.65	1.0
XCM:Mines et métaux	4068	2781.41	-4.21	-0.2
XCF:Produits forestiers	1259	2909.49	+8.84	0.3
XCI:Bien d'Équipement	3307	3717.91	+69.13	1.9
XCU:Services publics	2174	3300.51	+17.23	0.5

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	15380	370.85	+4.72	1.3
TSE 100	25506	426.78	+4.42	1.0
TSE 200	17556	466.43	-0.18	-0.0
TSE 300	43062	7168.77	+58.36	0.8
Institutions financières	4002	7904.67	+74.15	0.9
Mines et métaux	4009	4597.61	+1.01	0.0
Pétrolières	7609	7937.68	+14.51	0.2
Industrielles	8202	5330.66	+63.00	1.2
Aurifères	4218	8779.56	-51.80	-0.6
Pâtes et papiers	2190	5060.24	+43.87	0.9
Consommation	2117	10819.65	+238.72	2.3
Immobilières	495	2934.82	+12.17	0.4
Transport	3997	9016.27	+160.25	1.8
Pipelines	361	5863.86	+11.51	0.2
Services publics	2001	5833.43	+68.78	1.2
Communications	1713	12533.58	-9.50	-0.1
Ventes au détail	1106	6081.53	+30.09	0.5
Sociétés de gestion	1036	9788.56	+205.35	2.1

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	40151	838.40	-2.40	-0.3

	Volume	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	59142	8096.29	+51.08	0.6
20 Transports	9942	3317.69	+53.49	1.6
15 Services publics	7226	242.10	+1.87	0.8
65 Dow Jones Composé	76311	2605.85	+24.86	1.0
Composite NYSE		508.57	+1.72	0.3
Indice AMEX		0.00	-	-
S&P 500		983.12	+10.43	1.1
NASDAQ		1732.79	-6.24	-0.4

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
GULF CDA RES A PR	4615	4.85	4.70	4.76	+0.11	2.4
SOUTH CROFTY	3205	0.16	0.15	0.16	-0.19	-54.3
DENISON MINES LTD	2810	0.40	0.38	0.38	-0.01	-2.6
MORGUARD RE IR	2604	5.95	5.70	5.90	-	-
PEAK ENERGY	2253	6.70	6.50	6.70	-	-
AIR CANADA	1539	13.95	13.25	13.90	+0.75	5.7
SHERITT INTL CP	1303	6.90	6.70	6.70	-0.25	-3.6
PURE GOLD RES INC	1254	0.36	0.33	0.34	+0.01	3.0
MARSULEX INC	1225	6.50	6.20	6.50	+0.45	7.4
LAIDLAW INC	1210	21.20	20.75	21.15	+0.35	1.7

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
AIR CANADA	647	13.95	13.25	13.90	+0.70	5.3
ALCAN ALUM LTD	409	45.40	45.00	45.00	+0.40	0.9
ECHO BAY MINES	376	7.30	7.10	7.10	-0.25	-3.4
GULF CDA RES A PR	328	4.84	4.70	4.75	+0.10	2.2
QUEBECOR INC B	305	31.20	30.75	30.80	-0.20	-0.6
BOMBARDIER INC B	300	28.90	28.30	28.80	+0.45	1.6
FOREX GRPE A	271	5.10	4.95	5.00	+0.05	1.0
GRP FOREX B	269	5.00	4.90	5.00	-	-
AIR CANADA A	254	12.70	12.45	12.70	+0.50	4.1
REPAP ENTR INC	250	0.26	0.26	0.26	-	-

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 29 octobre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :

(514)392-1366
http://www.decisionplus.com

ÉCONOMIE

AUTOMOBILE

BMW inaugure le coussin gonflable pour la tête

Au rythme où on les ajoute, il y aura bientôt des coussins gonflables partout pour nous enfermer dans un cocon protecteur au moment d'un impact

Personne n'ose plus prédire jusqu'où va grimper le nombre de coussins gonflables que l'on va trouver à bord des automobiles, car au rythme des ajouts, il y en aura bientôt partout pour nous enfermer dans un cocon protecteur au moment d'un impact. Après les deux coussins frontaux, dont on ne parle même plus puisque 95 % des modèles vendus en sont automatiquement équipés, on a vu apparaître les coussins latéraux, dans

les portes avant d'abord, puis dans les quatre portes des voitures haut de gamme. Certains constructeurs parlent d'en installer dans le plafond, d'autres préconisent des coussins en forme de rideau, bref, c'est la folie.

BMW a annoncé pendant l'été que ses modèles de série 7 et 5 seront munis à partir de l'automne



Daniel Héraud

d'un dispositif baptisé ITS, pour «Inflatable Tubular Structure», qui protégera la partie la plus vitale du corps humain: la tête. Comme en cas de chocs latéraux, les automobiles ne disposent d'aucune zone d'absorption latérale, et lors de l'impact, l'accélération du corps humain devient particulièrement critique.

Dans un test de collision normal, le coussin latéral réduit le risque de blessure interne dans un taux de 50 %. Toutefois, pour des raisons de circonstances, si l'impact se produit dans des conditions particulières, la tête est projetée violemment contre la vitre ou la paroi du véhicule. Dans une collision simulée contre un arbre, la tête de l'occupant sortait de l'habitacle pour frapper le tronc avec un facteur d'accélération approchant 2500, qui rendait la blessure fatale

dans la majorité des cas. Le même essai, mené après que l'on eut installé un «sac de tête» (headbag), a vu ce facteur tomber à 330, c'est-à-dire un niveau assez bas pour que la blessure ne soit pas fatale.

Un seul guide: la réalité

Pour parvenir à mettre sa technique au point, le constructeur bavarois n'a suivi qu'un seul guide: la réalité. Ses ingénieurs ont commencé par examiner près de mille rapports d'accidents routiers ayant eu lieu avec des voitures BMW, pour en sélectionner une centaine catalogués comme importants, ayant entraîné des blessures graves ou fatales. Tous les types de blessures subies par les occupants ont été soigneusement répertoriés et archivés dans un ordinateur sous forme de codes afin de pouvoir servir de références aux expérimentations menées par le constructeur.

Parmi d'autres constatations, cette recherche a démontré hors de tout doute que les accidents avec impacts latéraux comptent pour environ 21 % de tous les accidents mais qu'ils sont responsables de 36 % des cas de blessures graves ou fatales. En analysant avec encore plus de précision, la plus grande majorité des cas faisaient ressortir que la blessure principale était à la tête, qu'elle heurte une partie quelconque du véhicule, qu'elle soit heurtée par un objet venant de l'extérieur ou qu'elle soit le lieu d'un mouvement d'inclinaison rapide que les médecins appellent hyperflexion.

Protections latérales pour la tête

À la suite des conclusions de cette enquête, BMW a décidé d'installer des protections latérales pour la tête. Leur implantation nécessitait la mise en place de plusieurs critères primordiaux. Il fallait que le coussin lui-même reste de dimension stable au moment où il se gonfle; il fallait renforcer la structure du toit destinée à recevoir ses attaches et il fallait renforcer aussi les portes et leurs systèmes de fixation. Le seul point sur lequel le constructeur ne pouvait agir directement, c'est le manque d'espace latéral entre la zone de choc et les occupants, qui

est nettement plus mince qu'avec les extrémités avant-arrière de la carrosserie.

Le «sac de tête» consiste finalement en une protection en deux parties qui protègent à la fois la tête et le thorax, fonctionnant simultanément pour une meilleure protection que s'ils agissaient individuellement, car dans ce type de collision, les occupants sont souvent blessés à la tête et au thorax en même temps.

La décision de BMW de combiner deux coussins indépendants avec un troisième fut prise au cours du processus de développement en examinant toutes les possibilités de déploiement. Les chercheurs ont en effet découvert que le système visant à protéger la tête et le corps par un seul coussin obligeait à gonfler un vaste volume en très peu de temps, un procédé trop fort et qui ne serait pas physiquement acceptable.

Il restait à résoudre un autre problème. Dans les millisecondes qui suivent un impact latéral, la vitre se brise, privant un coussin conventionnel d'un support primordial à son efficacité. La solution est venue d'une compagnie aérospatiale américaine

qui a développé un coussin tubulaire qui, en se déployant, devient plus court, ce qui lui donne la rigidité et la stabilité recherchées. Il est fait d'un tissu hautement résistant, parfaitement imperméable au gaz propulseur et maintenu en ses extrémités par des courroies fixées d'un côté au pilier A, au-dessus des extrémités du tableau de bord et de l'autre côté, dans le toit, à la hauteur des poignées de maintien des places arrière, installées dans le pavillon. En se gonflant à la hauteur des yeux, il protège aussi bien une personne mesurant 1,60 m qu'une autre faisant 1,80 m. Son enveloppe est dissimulée dans la garniture du toit, au-dessus du pilier A, tandis que son système de propulsion est disposé sous le tableau de bord. En se déployant en 12 millisecondes, les coussins protègent la tête et le thorax devraient réduire les blessures graves et fatales causées par des impacts latéraux dans une proportion de 5 à 1.

Lorsqu'une voiture heurte latéralement un arbre à la hauteur des portes avant, la tête des occupants est soumise à une accélération latérale égale à 400 G (soit 400 fois la gravité terrestre) à laquelle personne ne survivrait, alors que le coussin de tête réduit cette accélération à 80 G, ce qui, médicalement, est un résultat infiniment plus acceptable pour être considéré comme une blessure moyenne.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ENTREPRENDRE

Le magazine des gens qui ont l'esprit d'entreprise

DIRECTEUR DES VENTES

Sous l'autorité du vice-président, Développement des affaires, vous aurez la responsabilité de développer les ventes et de recruter une équipe de représentants. À vos talents de vendeur, s'ajoute votre capacité de planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer l'ensemble des activités reliées aux ventes. Une expérience de sept ans minimum de la vente dans le monde de l'édition constitue un pré-requis.

Détenteur d'un diplôme universitaire en marketing, d'un MBA ou l'équivalent, vous possédez un dossier de réalisations probant et un réseau établi de clients. Motivé, dynamique et capable de travailler par objectifs et en équipe, vous communiquez dans les deux langues et connaissez les logiciels d'analyse et de gestion.

Le poste donne lieu à une rémunération selon les qualifications et la clientèle existante.

Si vous êtes la personne que nous recherchons, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant le 15 octobre à:

Concours Directeur/Directrice des ventes

Magazine Entreprendre
1600, boul. Saint-Martin Est,
Tour B, bur. 630
Laval (Québec) H7G 4S7
ou par télécopieur:
(514) 669-9078

Ce concours s'adresse aux femmes et aux hommes.

Nouveau Brunswick

POSSIBILITÉS D'EMPLOI

«Nous offrons l'Égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures au(x) concours suivant(s), les exigences concernant les années d'expérience et la scolarité peuvent être accrues.»

CONSEILLER(ÈRE) EN ÉVALUATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

La direction de la mesure et de l'évaluation du secteur francophone du ministère de l'éducation, un employeur offrant l'égalité d'accès à l'emploi, Fredericton, est à la recherche d'une personne pour combler le poste de conseiller(ère) en évaluation. Relevé du directeur de la mesure et de l'évaluation, la personne choisie devra assurer la planification, le développement et l'administration de tests diagnostiques au primaire et d'exams sommatisés provinciaux au secondaire dans le domaine des sciences. Elle devra aussi produire des rapports analytiques de ces examens et offrir des services spécialisés de consultation au personnel du ministère et des districts scolaires. Le titulaire sera appelé à siéger à divers comités professionnels, à faire un certain nombre de déplacements à l'intérieur de la province et à effectuer d'autres tâches connexes au sein de l'équipe de la direction.

La personne choisie aura su démontrer les connaissances, les habiletés, les aptitudes et les capacités requises pour l'accomplissement des tâches susmentionnées, notamment des habiletés d'analyse, de communication et de recherche, ainsi que les qualités de chef d'équipe. Elle devra être titulaire d'un diplôme universitaire au niveau de la maîtrise, préférentiellement en mesure et évaluation, et avoir accumulé une bonne expérience dans ce domaine. Une certaine connaissance et des aptitudes dans l'utilisation d'outils informatiques et statistiques sont requises, de même qu'une excellente connaissance du français parlé et écrit.

TRAITEMENT: Catégorie salariale 6 (de 1710 \$ à 2 249 \$ à la quinzaine). Les demandes doivent porter le numéro du concours NB 97-20-12 et doivent être envoyées AU PLUS TARD le 27 octobre 1997, à la Direction des ressources humaines, Ministère de l'Éducation, C.P. 6000, bureau 461, 4e étage, Kings Place, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1.

Carrières
Professions

985-3316

télécopieur
985-3390

LE DEVOIR

Programmes de formation intensive

moyens de créer son propre emploi



Le Monde des affaires

Centre Canadien International CCI des affaires
1118, STE-CATHERINE OUEST, SUITE 300

Inscription : (514) 390-0059

Prochaines sessions : 20 et 27 oct., 17 et 24 nov.



DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

UNIVERSITÉ DE TORONTO

Le département d'Études françaises de l'Université de Toronto sollicite des candidatures pour un poste de professeur(e) adjoint(e) en littérature française du vingtième siècle menant à la permanence (sous réserve d'approbation budgétaire).

Description du poste: Enseignement dans les programmes du département aux trois cycles; encadrement d'étudiants/d'étudiantes de 2e et de 3e cycles.

Exigences: doctorat en littérature française du vingtième siècle; solide formation théorique; intérêt marqué pour les études féministes et/ou la littérature de la francophonie; excellente connaissance de la langue française. Expérience de l'enseignement du français langue seconde et expérience de la recherche universitaire en littérature française du vingtième siècle. Dossier de publications et aptitude au travail en équipe.

Traitement: selon expérience et qualifications.

Date d'entrée en fonction: 1er juillet 1998.

Prière de faire parvenir un c.v. accompagné de vos publications et de trois lettres de recommandation avant le 7 novembre 1997 à Madame Catherine Grisé, directrice intérimaire, département d'Études françaises, Université de Toronto, Odette Hall, 50, rue St-Joseph, Toronto, Ontario, M5S 1J4.

L'Université de Toronto respecte une politique d'équité en matière d'emploi et encourage les candidatures de femmes, de personnes d'origine autochtone, de membres de minorités visibles et de personnes handicapées, ainsi que toute autre personne ayant les titres et les qualifications exigés.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Un poste de professeur-e régulier-ère en travail social

Le Département des sciences sociales et de la santé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite recevoir des candidatures pour un poste de professeur-e régulier-ère à combler dans le domaine de l'intervention en travail social, particulièrement au niveau de la formation pratique (stages).

La personne retenue interviendra dans le programme de Baccalauréat en travail social et de Maîtrise en service social. Outre ses activités d'enseignement, elle aura à poursuivre des recherches dans les domaines de l'intervention sociale et de la formation pratique en travail social.

Exigences

Les candidats-es doivent posséder:

- un doctorat en travail social ou un diplôme universitaire en travail social et un doctorat dans un domaine connexe; les candidatures des personnes n'ayant pas un doctorat mais dont l'expérience est exceptionnelle pourront être considérées
- une expérience d'au moins trois années en intervention sociale
- une expérience en enseignement universitaire

Les candidats-es devront également:

- manifester une aptitude pour l'encadrement des étudiants-es
- se rendre disponible pour des activités outre l'enseignement, telles que les services à la collectivité
- maîtriser la langue d'enseignement, tant à l'oral qu'à l'écrit
- démontrer une capacité d'adaptation à une université de petite taille en région périphérique

Lieu de travail: Rouyn-Noranda

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 1997

Traitement

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat ou de la candidate.

Conformément aux lois et règlements en vigueur, ce poste est offert aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es du Canada.

Les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être acheminées avant le 31 octobre 1997, 16 h 30, à M^{me} Sarah Shidler, directrice, Département des sciences sociales et de la santé, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4. Téléphone: (819) 762-0971; télécopieur: (819) 797-4727



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

PROFESSEUR-E RÉGULIER-ÈRE EN GESTION DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET DES CONGRÈS

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES URBAINES ET TOURISTIQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement et encadrement aux premier et deuxième cycles
- Recherche dans le domaine
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Maîtrise avec quatre années d'expérience professionnelle et connaissance éprouvée et reconnue par le milieu dans le domaine ou dans un domaine connexe
- Doctorat en tourisme ou dans une discipline pertinente et expérience minimale de cinq années à des postes de direction liés à la gestion de l'hébergement touristique et des congrès, des atouts
- Expérience pertinente dans l'enseignement universitaire et l'encadrement d'étudiants-es
- Aptitude à mener des recherches universitaires de pointe et à obtenir le financement requis
- Dossier de publications récentes dans des revues scientifiques nationales et internationales
- Maîtrise d'une deuxième ou d'une troisième langue (en particulier l'anglais et l'espagnol), un atout, de même qu'une expérience internationale dans le domaine de l'hébergement touristique et des congrès
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} janvier 1998

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

TRAITEMENT: Selon la convention collective SPUQ-UQAM

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, avant le 7 novembre 1997, 17 h, à M. Luc-Normand Tellier, directeur, Département d'études urbaines et touristiques, École des sciences de la gestion, UQAM, C.P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

Téléphone: (514) 987-4121; télécopieur: (514) 987-7827;

courriel: tellier.luc-normand@uqam.ca; http://www.rhu.uqam.ca

L'UQAM: tout pour réussir



Université du Québec à Montréal

Manitoba

ANALYSTE DE PROGRAMMES, 2 postes - 2 bilingues, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg.
Numéro de concours: 16169. Échelle de salaire: 38,900 \$ de 49,000 \$. Date de clôture: 31 Octobre 1997.

Compétences: Les candidats retenus seront détenteurs d'un diplôme du premier cycle universitaire ou posséderont l'équivalent à partir de leur formation et de plusieurs années d'expérience. Ils posséderont également une connaissance des méthodes de recherche en sciences humaines et dans le domaine de la mesure et de l'évaluation en éducation. Ils devront démontrer de l'expérience pratique dans la planification et l'administration de projets détaillés; une capacité d'analyse supérieure; des fortes compétences de communication orales et écrites; des connaissances de Windows et de WordPerfect 6.1. La capacité d'utiliser les tableurs et les logiciels de base de données serait un atout. Une connaissance des systèmes informatisés pour la collecte et l'analyse des données est nécessaire. Une connaissance du système de l'éducation du Manitoba et de ses programmes actuels en testage seraient un atout important. Une maîtrise des deux langues officielles est essentielle.

Description de tâches: Les titulaires fourniront un soutien au processus de planification et de coordination relativement à l'élaboration et à l'administration des tests basés sur les normes et des examens provinciaux. Ils pourront être appelés à planifier, à développer, à modifier et à assurer la mise en œuvre des systèmes et des procédures, selon les besoins de l'évaluation. Les titulaires devront aussi poursuivre des recherches sur certains aspects précis des projets. Les titulaires feront partie d'une équipe et ils collaboreront avec les autres membres de l'équipe afin que les tests et examens respectent les politiques et modalités du ministère. Les titulaires pourraient être appelés à entraîner et à superviser le personnel de soutien à terme durant l'envoi et la réception du matériel et lors de l'entrée des données. Ils seront responsables d'assurer la précision des données et seront impliqués dans l'analyse de ces mêmes données. Les titulaires seront appelés à préparer la correspondance requise et à assister dans développement des feuilles de résultats et des guides d'administration pour les tests. Ils devront fonctionner dans un environnement qui favorise la collaboration d'équipe pour la résolution de questions importantes.

Les candidats retenus auront déjà géré plusieurs projets simultanément ou des projets multidimensionnels, ou les deux. L'expérience des candidats pourrait avoir été acquise dans bon nombre de domaines, y compris l'éducation, la recherche sur les sondages et les systèmes d'applications.

Soumettre sa demande par écrit à: Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3, Télécopieur: (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants: femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang
Groupe sanguin
 O- 26%
 La Société canadienne de la Croix-Rouge
 Info-collecte: 527-1501

FORMULE 1

DOPAGE

Villeneuve n'abandonne pas

Londres (PC) — Plutôt que de se morfondre sur ses déboires avec les dirigeants du sport automobile, Jacques Villeneuve a participé à une fête plein d'entrain après le Grand Prix du Japon, affirme une porte-parole de l'écurie Williams.

Certains journaux britanniques ont laissé entendre, hier, que Villeneuve envisageait de quitter la F1 s'il perd le championnat des pilotes à la suite d'une décision de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) mardi.

Mais une porte-parole de son équipe a nié l'information, la qualifiant de pure invention.

«C'est amusant, n'est-ce pas, la façon dont ils fabriquent des histoires», a dé-

claré cette porte-parole, qui n'a pas voulu être identifiée.

Elle a ajouté que toute l'équipe Williams, y compris Villeneuve, avait festoyé après la course, au Japon, où l'écurie a décroché le championnat des constructeurs. Si Villeneuve était déçu de ne pas s'être assuré le championnat des pilotes, il n'a jamais envisagé d'abandonner, at-elle précisé.

«J'étais avec Jacques dimanche jusqu'à quatre heures du matin et il n'en a jamais été question. Il s'agit de fabrication», a-t-elle insisté.

«Les gens exagèrent les choses. Je suis associée à la F1 depuis janvier seulement et je n'ai jamais rien vu de tel», a-t-elle conclu.

L'usine à champions de la RDA est rattrapée par son passé

Berlin (AFP) — Sept ans après la réunification, la justice allemande a rouvert un des chapitres les plus épaiss de la RDA, celui du dopage systématique des athlètes, qui avait été érigé en système d'Etat dans la guerre idéologique contre l'Ouest.

Pour la première fois, quatre entraîneurs de natation de l'ex-RDA ont été renvoyés devant les tribunaux berlinois pour avoir dopé des mineurs de 1974 à la chute du Mur en 1989, a annoncé hier le ministère régional de la Justice.

Dieter Lindemann (46 ans), entraîneur de la championne Franziska van Almsick jusqu'à l'an dernier, Volker Frischke (53 ans), Rolf Glaeser (57 ans) et Dieter Krause (50 ans) sont tous d'anciens cadres du SC Dynamo Berlin.

Ils sont poursuivis pour blessures corporelles sur des nageuses à qui ils auraient eux-mêmes administré des anabolisants ou chez qui ils avaient autorisé à leur insu des injections de substances hormonales.

La date du procès n'est pas encore fixée. Plusieurs autres mises en accusations d'entraîneurs, médecins sportifs ou fonctionnaires de la RDA sont attendues. Le patron de l'ancienne Fédération des sports (DTSB) est-allemande Manfred Ewald, notamment, est sur la sellette.

Après les grands procès des dirigeants de la RDA pour le meurtre de fugitifs tentant de franchir le Mur, les procès de juges et d'agents de la police secrète (Stasi) pour le harcèlement de dissidents, le dopage s'annonce comme un des derniers grands dossiers de la réunification.

Aucune discipline du sport est-allemand n'avait échappé aux anabolisants, à l'exception de la voile et de la gymnastique selon les enquêtes en cours. Les centres de natation, d'ath-

létisme et d'haltérophilie, érigés en usines à champions, étaient parmi les plus touchés.

Selon des documents retrouvés dans les archives de la RDA, le dopage était conduit de manière quasi industrielle sur ordre de la Stasi, qui avait noyauté la totalité de l'encadrement sportif.

Les substances dopantes — les «produits de soutien» dans le jargon de la Stasi — étaient mises au point dans l'Institut de recherche sur la culture physique et le sport (FKS) de Leipzig, puis fabriquées dans le combinat pharmaceutique Jenapharm à Jena.

Leurs effets dévastateurs sur la santé des sportifs étaient parfaitement connus, notamment chez les adolescents. Bourrés d'hormones masculines à l'âge de 13-14 ans, elles se sont découvert subitement une voix grave, une musculature excessive et un système pileux anormalement développé. D'autres ont commencé à souffrir de lésions au foie ou de problèmes rénaux chroniques.

Au delà des procès à venir, la cascade de révélations, d'aveux et de protestations reste inépuisable. Il n'est qu'à suivre la polémique suscitée en Australie par l'arrivée dans la fédération nationale d'athlétisme de l'entraîneur est-allemand Ekkart Arbeit.

Samedi encore, Joerg Hoffman, 27 ans, champion du monde est-allemand de natation (1500 m) en 1991, a reconnu avoir été dopé en 1988.

Dernièrement, des responsables ouest-allemands de la natation ont dénoncé le projet de nommer au présidium de la Société olympique allemande (DOG) Kristin Otto, septuple médaillée d'or de natation à Séoul en 1988 mais suspecte de dopage massif.

HOCKEY

Lundi

Vancouver 3 Edmonton 0
 Islanders 2 Floride 2
 St. Louis 3 Caroline 1
 Phoenix 2 Chicago 1
 Boston 3 Anaheim 0
 Philadelphie 2 San Jose 2 (P)

Hier

Detroit à Toronto, 19h30.
 Buffalo en Caroline, 19h30.
 Pittsburgh à Rangers, 20h.
 Calgary à Dallas, 20h30.

Ce soir

Rangers à Ottawa, 19h30.
 Pittsburgh à Montréal, 7:30
 Tampa Bay en Floride, 19h30.
 Toronto à Detroit, 19h30.
 Washington à Chicago, 20h30.
 Colorado à Edmonton, 21h.
 Boston à Los Angeles, 22h30.
 Philadelphie à Anaheim, 22h30.

FOOTBALL

Lundi

Dallas 16 Washington 21
 jeudi
 San Diego à Ksnasa City, 20h

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

G	P	N	Moy.	Bp	Bc	
N.-Angleterre	5	1	0	833	176	80
Miami	4	2	0	667	119	111
Jets	4	3	0	571	177	137
Buffalo	3	3	0	500	122	159
Indianapolis	0	6	0	000	88	155

Section Centrale

Jacksonville	5	1	0	833	169	119
Pittsburgh	4	2	0	667	145	160
Baltimore	3	3	0	500	161	134
Tennessee	2	4	0	333	114	133
Cincinnati	1	5	0	167	88	166

Section Ouest

Denver	6	0	0	1000	190	85
Kansas City	4	2	0	667	122	110
San Diego	3	3	0	500	102	126
Seattle	3	3	0	500	107	134
Oakland	2	4	0	333	151	148

Conférence nationale

Section Est

Washington	4	2	0	667	111	89
Giants	4	3	0	571	131	133
Dallas	3	3	0	500	140	96
Philadelphie	2	4	0	333	111	137
Arizona	1	5	0	167	109	131

Section Centrale

Green Bay	5	2	0	714	168	149
Minnesota	5	2	0	714	176	155
Tampa Bay	5	2	0	714	140	124
Detroit	4	3	0	571	160	129
Chicago	0	7	0	000	101	199

Section Ouest

San Francisco	5	1	0	833	152	70
Caroline	2	4	0	333	94	127
St. Louis	2	4	0	333	104	142
N.-Orléans	2	5	0	286	118	162
Atlanta	1	5	0	167	105	153

CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est

Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	
Boston	6	3	3	0	17	19	6
Ottawa	6	2	2	2	14	17	6
Montréal	4	2	1	1	11	9	5
Buffalo	6	2	3	1	15	17	5
Pittsburgh	6	2	3	1	15	18	5
Caroline	7	1	5	1	14	22	3

Section Atlantique

Washington	6	5	1	0	25	13	10
Philadelphie	7	5	2	0	22	15	10
New Jersey	5	3	2	0	13	12	6
N.Y. Rangers	5	1	0	4	14	11	6
Tampa Bay	5	2	2	1	12	11	5
N.Y. Islanders	5	1	2	2	11	13	4
Floride	4	1	2	1	11	13	3

Conférence de l'Ouest

Section Centrale

St. Louis	6	5	1	0	21	12	10
Detroit	5	4	0	1	21	8	9
Phoenix	6	3	2	1	17	7	7
Dallas	5	2	2	1	15	9	5
Toronto	5	1	3	1	6	12	3
Chicago	5	0	5	0	6	22	0

Section Pacifique

Colorado	6	4	0	2	18	10	5
Vancouver	5	2	2	1	13	13	5
Edmonton	6	2	3	1	12	21	5
Los Angeles	6	1	2	3	22	21	5
San Jose	6	2	4	0	15	16	4
Anaheim	4	1	2	1	6	9	3
Calgary	5	0	3	2	8	14	2

BASEBALL

SÉRIE DE CHAMPIONNAT

Ligue nationale

Dimanche

Floride 2 Atlanta 1
 (Floride mène 3-2)

Hier

Floride à Atlanta, 20h07
Ligue américaine

Dimanche

Cleveland 8 Baltimore 7
Lundi

Baltimore 4 Cleveland 2
 (Cleveland mène 3-2)

Mercredi

Cleveland (Nagy 15-11)
 à Baltimore (Mussina 15-8), 16h15.

Revoilà Thibault

PRESSE CANADIENNE

Jocelyn Thibault aura enfin son tour. Il commencera le match de ce soir contre les Penguins de Pittsburgh au Centre Molson.

Alain Vigneault a été très bref pour expliquer son choix au détriment d'Andy Moog, qui a pourtant blanchi ce même adversaire, chez lui, la semaine dernière.

Thibault, on l'a dit et répété, s'est fait une spécialité de vaincre les Penguins, de sorte que beaucoup s'attendaient à le voir débiter un premier match mercredi dernier à Pittsburgh.

«C'est sûr que je m'attendais à commencer un match avant ça», a dit Thibault, mais sur le ton d'une constatation, pas d'une critique.

Le jeune gardien n'était d'ailleurs surtout pas d'humeur à se plaindre, hier, après avoir appris l'heureuse nouvelle. Il se doutait bien qu'il allait

entreprendre un premier match bientôt. A cause du calendrier plus chargé, mais étant donné la performance de Moog à Pittsburgh, il aurait pu prévoir que ce serait vendredi à Buffalo ou samedi contre Washington.

Thibault a une fiche en carrière de 9-2-3 contre les Penguins, l'adversaire qu'il a battu le plus souvent, même si celle de 7-0-1 contre les Islanders de New York est encore supérieure. Il ne les a battus qu'une fois la saison dernière, 8-5... mais a annulé à trois reprises à Pittsburgh.

Moog aime bien manger du Penguin lui aussi, comme l'indique sa fiche de 13-7-2. Mais les cinq buts accordés aux Flyers de Philadelphie en deux périodes, samedi, ont sans doute fait pencher la balance en faveur de Thibault, qui n'a accordé qu'un seul but à la troisième période, à sa première sortie de la saison.

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I . N . D . E . X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
 100 • 150 Achat-vente-échange
 160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
 200 • 250 Achat-vente-échange
 251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
 ET DE SERVICES
 600 • 699 VÉHICULES

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC, secteur de choix. Idéal professionnel occupant. Triplex grand luxe, 39 pi. X 56 pi. Nombreux extra. 475.000\$. Pas d'agent. 388-3929.

SILÉRY QUÉBEC
 Bungalow 30 X 40, tout briques, très propre, 3 c.c., foyer, patio. Terrain paysager, très privé. 142.500\$. (418) 687-0141

CHATEAUGUAY
 Grand cottage '90, clair, paysager, pisc. creusée, pavillon, secteur boisé, chambre 3 + 3, prix 200.000 réduit à 160.000\$. Libre. Succession. 699-1811.

CANTONS DE L'EST

REPENTIGNY, maison en pierre de 10 pièces sur le bord de l'eau. En face garage double + petit logement 4 1/2 au 2^e. 300.000\$. Libre. Succession. 592-4257.

LA PATRIE (piéd Mt. Mégantic). Grande maison, 3 c.c., 2 s-b, foyer, Jardins bio. Sur 104 acres + lac en co-propriété. 85.000\$. 819-888-2833.

ST-BRUNO
 Bungalow 80, 4 c.c., 2 s/bains, thermopompe. Évaluation 131.000\$. Fast vend. Demande 120 000\$. 441-9318.

SHEFFORD, 1^{re} de Mt. cottage antique, ch., salon double, entrée lav/sécher, 2 c.c., garage. 75.000\$ (514)539-3829.

ST-HENRI 2 pas métr. condo dernier étage, 4 1/2, foyer, stat., 92.500\$. Marc Casella, Trans-Action Prestige circ. 725-8885.

MÉTRO BEAUBIEN, 4 1/2 rénové, grande ch., salon double, armoires mélamine, bois franc. 1er déc. 405\$M. 277-4907.

FACE AU STADE Prés parc + métr. rez-de-ch., 2 c.c., stat. Prix éval. municipale. 486-6684.

OU À VENDRE. NDG. Prés métr. + Monkland. Duplex rénové avec goût. Haut: grd 4 1/2, ensol., 2 c.c., équipé, balcon. R. de c.: sur 2 ét. bureau prof. avec entrée privée, 3 c.c., 2 s/b, terrasse, jardin. Très calme. Idéal co-propriétés. 484-3335.

ILE DES SOEURS
 Vue magnifique, 1 ch. c. fermée, garage int., piscine, sauna. Cause transfert. Prix ferme: 112.000\$. A voir! 761-1264.

VIEUX MONTRÉAL, 1 400 p.c., 4e étage, imm. centenaire, 2 c.c., 2 murs fermés, brique et bois acajou chauffé, semi-meublé. Libre 1er déc. 98\$5. 982-6583.

OUTREMONT - 5256 HUTCHISON
 Condo de rêve, vaste, lumineux, 3e, ent. rénové, 1500 p.c., 2 c.c. Idéal professionnel. 270-8644.

VILLERAY 3e étage, 4 rénové, entr. lav/séch. Libre. 475\$M. Visites sur r.v. Par: 273-4102.

PTE ST-CHARLES, historique, 4 1/2 + mezz. ou s.s. 75-100 m. Rénovés, vue centre-ville, alarme, jardin. 58-63.000\$. 846-1157.

MEXIQUE (YUCATAN)
 Maisons, condos en bord de mer (golfe du Mexique), 2-3 c.c., 2-3 s/bains, équipés, services. Pour combiner plage, tranquillité, tourisme culturel, écotourisme. Sem./mois, de sept. à mai. (514)345-0667.

SANCTUAIRE, phase VI, 3 c.c., vue splendide dans toutes les pièces. Pas d'agent. 297.000\$ 733-9057.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

PARIS XIe, 2 1/2, proche centre, meublé, clair, équipé, confort nord-américain. 860\$/sem. 011.331.60.28.37.31 ou fax: 011.331.60.28.31.32.

CÔTE DE BEAUPRÉ
 Prox. Mont Ste-Anne et Québec
 Unique victorienne 1875, impeccable, vue sur le fleuve, 3 ch. c., dépendances, terrasse. Beauté et tranquillité. 259 000 \$.
 (418) 827-6214
 (418) 642-2701

103
CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

NOUVEAU
 SUPERBES LOFTS AU COEUR DU
PLATEAU
 VUE MAGNIFIQUE
 INONDÉS DE LUMIÈRE
 MÉGA-TERRASSE COMMUNE SUR LE TOIT
 ET GARAGE OPTIONNEL

VISITES LIBRES
 DU LUNDI AU JEUDI DE 13H À 20H
 VENDREDI DE 13H À 18H
 SAMEDI ET DIMANCHE DE 12H À 17H

L'USINE MONT-ROYAL
 205, avenue Mont-Royal, Montréal
 Coin Hôtel de Ville
847-9044

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

MAGNIFIQUE CONDO sur 2 étages, face parc Jeanne-Mance, 5 1/2, 2 balcons, foyer, genre loft, puits de lumière. 900\$. 282-6582.

MÉTRO BEAUBIEN, 4 1/2 rénové, grande ch., salon double, armoires mélamine, bois franc. 1er déc. 405\$M. 277-4907.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

PARIS - BASSE SAISON
 XVe Tour Eiffel prés métr. et tous services. Confort nord-américain. 4e asc. 699\$/sem. 495-3021.

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

20 KM DE JOLIETTE, maison de charme, mobilier antique, 3 c.c., foyer, tout confort, ski de fond, 3.700 tout compris. Déc. à mai. 487-0764, (514)883-5878.

ESTRIE (RACINE), Grande maison, beau terrain, ruisseau, tranquille, 2 c.c., foyer, lave-vaiss. 475\$/mois non-chauffé. Nov. à avril. 270-6583, 236-4284.

ILES DE LA MADELEINE, Grande maison, 3 c.c., 600\$. Chauffage, équipée. Photos. 844-8994, (418)469-2058.

LAC MASSON
 Estérel, bord de l'eau, sur 2 niveaux, 5 c.c., 3 de b, 2 foyers, grande réception, piscine intérieure, vue panoramique, 1.500\$/mois non chauffé. (1er oct. 97 au 31 mars 98) 844-3323.

MAGNIFIQUE maison de campagne. Vue panoramique, 4 c.c., toute équipée, foyer, 50 acres, 15 min. Bromont et Orford. Déc. à avril (incl.). 441-6277, 539-4204.

ST-COME, 2 c.c., Pour saison de ski. Quelques minutes de Val St-Côme. 753-3835.

176
CHALET À LOUER

A STE-ADELE
 A LOUER OU À VENDRE
 Site exceptionnel, saison hiver ou été, maison 3 c.c., foyer, bord lac Rond, face Chanteclerc. Ski alpin et de fond, patinoire 1100 Grignon, sur rendez-vous. Après 11h: 654-7227 (aussi répondre).

ORFORD, lac Fraser, 12 min. montagne, 2 c.c., foyer. Saison: 3000\$, tout compris. (819)843-3925, (514)733-5050.

ST-DONAT, entre La Réserve et Mont Garceau. Chalet 2 étages, 2 ch. fermées + ch. au s-sol (semi-lin.), foyer, 5 électromén. Saison ski. Jour (514)698-7500, 1-800-361-9439. Soir: (514)278-4904 Jacques Nadon.

190
GARAGES À LOUER

2247 EDOUARD-MONTPETIT (Sterling/Wilowdale). Stat. dans garage chauffé. 40\$/mois, 400\$ année. 271-4168.

251
BUREAUX À LOUER

BUREAUX à louer ave. du Mt-Royal/Gamier. Voisin d'avocats. Prix: 1505-4505/M. 661-0658.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, asc

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Most Wanted 13h40, 16h05, 18h55, 21h25 — U Turn 13h30, 16h, 18h45, 21h15 — Wishmaster 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35

19h, 21h, mar. mer. jeu. 19h, 21h — Carrefour Laval: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Most Wanted sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35, ven. jeu. 19h30, 21h35 — The Edge sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h, 21h40, ven. jeu. 19h, 21h40 — The Game sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h, 21h35, ven. jeu. 19h, 21h35 — Demi-tour sam. dim. lun. mar. mer. 13h45, 16h25, 19h05, 21h40, ven. jeu. 19h05, 21h40 — Le pacificateur sam. dim. lun. mar. mer. 13h50, 16h25, 19h05, 21h40, ven. jeu. 19h05, 21h40 — Sept ans au Tibet sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h20, 19h, 21h50, ven. jeu. 19h, 21h50

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — Shall we Dance sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h, 21h20, ven. jeu. 16h15, 19h, 21h20 — G.I. Jane sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h50, ven. jeu. 18h50 — Contact v.f. 16h, 21h10 — La conciergerie sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h, 19h10, 21h35, ven. jeu. 16h, 19h10, 21h35 — Un air si pur sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 16h15, 19h, 21h30, ven. jeu. 16h15, 19h, 21h30 — Mrs Brown sam. dim. lun. mar. mer. 13h35, 16h05, 19h15, 21h35, ven. jeu. 16h05, 19h15, 21h35 — Hommes en noir sam. dim. lun. mar. mer. 13h45, 16h30, 19h30, 21h35, ven. jeu. 16h30, 19h30, 21h35 — Clandestins sam. dim. lun. mar. mer. 13h55, 16h25, 19h10, 21h15, ven. jeu. 16h15, 19h10, 21h15 — La femme détentée sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h05, 19h15, 21h35, ven. jeu. 16h05, 19h15, 21h35 — Men in Black sam. dim. lun. mar. mer. 13h55, 16h20, 19h20, 21h30, ven. jeu. 16h20, 19h20, 21h30

21h30 GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Au bord du désastre sam. dim. lun. mar. mer. 13h15, 16h05, 19h05, 21h40, ven. jeu. 19h05, 21h40 — La vérité si je mens sam. dim. lun. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25, ven. jeu. 19h20, 21h25 — Seven Years in Tibet sam. dim. lun. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h45, ven. jeu. 19h, 21h45 — Jouer avec la mort sam. dim. lun. mar. mer. 13h, 16h15, 19h, 21h35, ven. jeu. 19h, 21h35 — L.A. interdite sam. dim. lun. mar. mer. 16h05, 19h05, 21h40, ven. jeu. 21h40 — Marquise sam. dim. lun. mar. mer. 13h15, 19h05, ven. jeu. 19h05 — Air Force One v.f. 19h10, 21h45 — Toby: Le joueur étoile sam. dim. lun. mar. mer. 13h05, 15h05, 17h05 — U Turn sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h15, 21h50, ven. jeu. 19h15, 21h50 — La conciergerie sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h10, 21h30, ven. jeu. 19h10, 21h30

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Game sam. dim. lun. mar. mer. 16h20, 21h25, ven. jeu. 21h25 — The Edge sam. dim. lun. mar. mer. 13h45, 19h05, ven. jeu. 19h05 — The Peacemaker sam. dim. lun. mar. mer. 13h50, 16h25, 19h, 21h35, ven. jeu. 19h, 21h35 — L.A. Confidential sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h10, 21h30, ven. jeu. 19h10, 21h30 — Most Wanted sam. dim. lun. mar. mer. 14h, 16h15, 19h10, 21h20, ven. jeu. 19h10, 21h20 — Kiss the Girls sam. dim. lun. mar. mer. 13h40, 16h05, 19h15, 21h45, ven. jeu. 19h15, 21h45 — Rockelman sam. dim. lun. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h40, ven. jeu. 19h30, 21h40 — U Turn sam. dim. lun. mar. mer. 13h35, 16h15, 19h, 21h35, ven. jeu. 19h, 21h35

L'homme fusée 18h45, 21h, sam. dim. lun. 13h, 15h30, 18h45, 21h — Hercule v.f. / Georges de la jungle sam. dim. lun. 13h30, 15h20 — Le pot aux roses 19h25, 21h30 — Gang Related 19h15, 21h35, sam. dim. lun. 13h15, 15h40, 19h15, 21h35 — Le mandat 19h10, 21h40, sam. dim. lun. 13h05, 15h45, 19h10, 21h40 — Seven Years in Tibet 19h, 21h45, sam. dim. lun. 13h10, 15h05, 19h, 21h45

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — Sept ans au Tibet 19h, 21h45, sam. dim. lun. 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — The Assignment 19h20, 21h55, sam. dim. lun. 14h20, 19h10, 21h35 — Au bord du désastre 19h10, 21h55 — Au bord du désastre 19h10, 21h55, sam. dim. lun. 14h10, 16h35, 19h10, 21h35

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272) — Sept ans au Tibet 13h15, 16h, 19h, 21h45 — Le pot aux roses 14h15, 16h20, 19h15, 21h20 — La conciergerie 13h50, 19h10 — Demi-tour 16h25, 21h40 — L.A. Interdite 13h20, 16h05, 18h50, 21h40 — Au bord du désastre 13h30, 16h, 19h, 21h30 — Et tombent les filles 14h15, 16h35, 19h20, 22h — Jouer avec la mort 13h45, 16h30, 19h15, 21h55 — Le pacificateur 14h, 16h45, 19h25, 21h55

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet: www.offres.ledavoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-22-004892-975 DONALD H. SOMERS, Partie demanderesse, VS: THAN THIEN CHAU, Partie défenderesse.

AVIS PUBLIC CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE 06-03 (QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 162 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.Q. 1988, ch. 84), à l'effet que les membres du Conseil provisoire ont adopté le 8 octobre 1997, le dépôt, pour étude, d'un projet de règlement concernant le calendrier des séances ordinaires du Conseil provisoire de la commission scolaire francophone 06-03.

Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement peut le faire en se présentant au secrétariat général par intérim du Conseil provisoire, au 1100, boulevard Côte Vertu, à Saint-Laurent, entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Alain Gauthier Secrétaire général par intérim 1100, boulevard Côte Vertu Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1 Ce 9 octobre 1997

SUIVANTS: 1 Système de son de marque Awa et acc. 1 lecteur cassette VHS de marque Samsung. Et autres biens... LESQUELS EFFETS SONT vendus pour argent comptant/cheque visé.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par la présente donné que 2846888 CANADA INC. un corps politique d'incorporé selon la Loi et ayant fait affaires sous la raison sociale de - Cronos Décor Enr - ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 269, St-Zotique Ouest, Montréal (Qc), a déposé une cession le 7 octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 octobre 1997, à 9 h 30, au bureau du syndic, 1 Westmount Square, bureau 900, Montréal (Qc), (514) 932-4115

ORDRE EST DONNÉ aux propriétaires des subdivisions du numéro 237 de la Paroisse de Montréal et de ses remplacements, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, Cour situé au Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17, dans le 20 novembre 1997 à 9h30. Une requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Julie Bastien.

AVIS public Le chef de la section géomatique au Service des travaux publics a approuvé, le 30 septembre 1997 et le 3 octobre 1997, en vertu de la résolution C94 0275 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de parties de rues et de ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

Service du greffe Article 36a de la Charte 1er Avis Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal Le chef de la section géomatique au Service des travaux publics a approuvé, le 30 septembre 1997 et le 3 octobre 1997, en vertu de la résolution C94 0275 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de parties de rues et de ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-035919-974 COUR SUPÉRIEURE Salah (Eldin Mohammed Hassan) EL JACK et Halima BANGSA JAYAH Requêteurs

ORDRE EST DONNÉ à MADAME JULIE BASTIEN, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, Cour situé au Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17, dans le 20 novembre 1997 à 9h30. Une requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Julie Bastien.

ORDRE EST DONNÉ à MADAME JULIE BASTIEN, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, Cour situé au Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17, dans le 20 novembre 1997 à 9h30. Une requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Julie Bastien.

AVIS public Le chef de la section géomatique au Service des travaux publics a approuvé, le 30 septembre 1997 et le 3 octobre 1997, en vertu de la résolution C94 0275 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description de parties de rues et de ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte:

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102 (4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LESFINITIONS.D.T. INC. ayant eu sa principale place d'affaires au 1321, rue Bergar, Laval (Québec) H7L 4Z7. AVIS est par la présente donné que LESFINITIONS D.T. INC. a fait une cession le 8er jour d'octobre 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23er jour d'octobre 1997 à 10h00, au bureau du Secrétaire Officiel, 5, Place VillMarie, 8e étage, Montréal (Québec). Daté à Montréal, ce 9er jour d'octobre 1997 Pierre Laberge, CA, Syndic Responsable de l'actif

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTELEMENT 1- Joueur de tennis sur table. — Armée. 2- Articulation de l'humérus. — Neptunium. — En quel lieu? 3- Étude des phénomènes atmosphériques. 4- Vernale. 5- Grande propriété d'Amérique latine. 6- Article espagnol. — Action de céder un droit. 7- Jeu. — Racaille. — Dit bonjour. 8- Courant. — Coquillard. 9- Argile. — À eux. — Poème. 10- Féla. — Antilope. 11- Agacement. 12- Poinçon. — Insecte.

Merci de donner OBJECTIF: 29,5M JE DONNE, JE CHANGE 13 102 856 \$ Centrale 493, rue Sherbrooke Ouest Montréal, (Québec) H3A 1R6 Tél.: (514) 288-1251 LE DON DE CHANGER LES CHOSES

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102 (4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LESFINITIONS.D.T. INC. ayant eu sa principale place d'affaires au 1321, rue Bergar, Laval (Québec) H7L 4Z7. AVIS est par la présente donné que LESFINITIONS D.T. INC. a fait une cession le 8er jour d'octobre 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23er jour d'octobre 1997 à 10h00, au bureau du Secrétaire Officiel, 5, Place VillMarie, 8e étage, Montréal (Québec). Daté à Montréal, ce 9er jour d'octobre 1997 Pierre Laberge, CA, Syndic Responsable de l'actif

DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-012360-971 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT ARSHAD KHAN

ORDRE EST DONNÉ à FAHIRA ARSHAD, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

ORDRE EST DONNÉ à MADAME JULIE BASTIEN, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, Cour situé au Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17, dans le 20 novembre 1997 à 9h30. Une requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Julie Bastien.

ORDRE EST DONNÉ à MADAME JULIE BASTIEN, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice, Cour situé au Palais de Justice, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17, dans le 20 novembre 1997 à 9h30. Une requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de Julie Bastien.

VENTES EN JUSTICE Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation. La Chambre des huissiers du Québec.

VENTES EN JUSTICE Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées. 2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé. 3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation. La Chambre des huissiers du Québec.

Ville de Saint-Eustache Comté de Deux-Montagnes APPEL D'OFFRES PUBLIC Soumission # «97-M-10-37» Pour: Fourniture de carburant et combustible pour l'année 1997-98» Des soumissions scellées seront reçues par le greffier de la Ville de Saint-Eustache, ou son représentant autorisé, au bureau de celui-ci situé au 145, rue Saint-Louis à Saint-Eustache, jusqu'à 11h00, le mercredi 29 octobre 1997, pour «la fourniture de carburant et combustible pour l'année 1997-98».

• CULTURE •

EN BREF

Sol en supplémentaires

Lors de son passage sur les scènes du Gesù, l'an dernier, le personnage avait ravi la critique et les spectateurs. Il est de retour, l'auguste, l'unique, le seul, le Sol. Depuis hier et jusqu'à samedi encore, *Je persifle et je singe*, avec le Sol de Marc Favreau, est en supplémentaires dans les salles du Gesù.

La Suède au musée

(PC) — Une exposition d'œuvres d'artistes suédois était inaugurée hier, au Musée de la civilisation de Québec. À l'affiche jusqu'au mois d'août 1998, la sélection d'objets du quotidien suédois va des armoires peintes aux créations textile; elle inclut aussi une exposition conçue pour le jeune public et reproduisant une ferme. Intitulée *Joliment suédois, vitalité d'une tradition*, l'exposition a été préparée par différentes institutions suédoises.

Version Québec

(Le Devoir) — La multinationale canadienne Beamscope, distributeur de logiciels et matériel informatique, a annoncé récemment la mise en place d'une équipe consacrée uniquement aux logiciels de langue française pour répondre, dit-on, à une demande du marché québécois et dans le but d'offrir à sa clientèle un «service impeccable en français». Début août, Beamscope avait acheté le distributeur québécois S-Lan Multimédia. Ce sont donc les anciens associés de cette compagnie de Saint-Sauveur qui composeront l'équipe francophone, laquelle s'occupera notamment de la représentation des ventes auprès des commerçants québécois et de la mise en marché des produits.

Un film sur Bill Lee

(Reuter) — L'acteur Woody Harrelson et le studio Paramount se sont entendus pour tourner *Almost Perfect Game* sur le lanceur Bill Lee. Le tournage débuterait le printemps prochain. Retraité des Red Sox de Boston et des Expos de Montréal, entre autres équipes, Bill Lee a vendu pour 1 \$ US les droits sur l'histoire de sa vie au scénariste Paul Tatar. Surnommé «Spaceman» pour son attitude et ses propos originaux et paraissant d'origine «extraterrestre», Bill Lee a déjà été candidat à la présidence des États-Unis. L'ancien dossier 37 des Expos avait alors promis, s'il était élu, de refuser d'entrer en fonctions.

THÉÂTRE JEUNESSE



Denys Lefebvre et Sylvain Scott dans *Petit monstre*

CAMILLE McMILLAN

Merveilleux mensonges

PETIT MONSTRE

Un texte de Jasmine Dubé mis en scène par Claude Poissant assisté de Mathieu Marcell. Scénographie et costumes: Linda Brunelle et Marc Sénécal. Avec Denys Lefebvre et Sylvain Scott. Une production du Théâtre Bouches dé cousues (TDB) à la Maison Théâtre pour les 3 à 8 ans. Durée: environ 50 minutes. Complet jusqu'au 2 novembre, sauf pour supplémentaires des dimanches 19 et 26 octobre et 2 novembre à 13h.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

Créé il y a cinq ans, *Petit monstre* a tourné un peu partout au Québec et en Europe. Comme toutes les pièces de Jasmine Dubé consacrées aux relations entre les enfants et leurs parents, c'est une sorte de classique déjà traduit en plusieurs langues et il n'est pas étonnant que la Maison Théâtre l'ait choisie pour inaugurer officiellement sa toute nouvelle salle de la rue Ontario. On avait bien prévu «ouvrir» avec la reprise d'*Histoire de l'oiseau* au printemps dernier, mais bon, la construction étant retardée, il allait de soi que l'on aille piger encore une fois dans le grand sac des «classiques» québécois du théâtre jeunesse. On ne pouvait pas se tromper.

Cela sentait donc le plâtre frais tout autant que la confiance, vendredi soir, dans la dernière salle construite dans la «phase-béton» illustrant la volonté du ministère de la Culture et des Communications de bien implanter la réalité théâtrale au Québec. Le confrère Stéphane Baillargeon nous ayant fait visiter la salle dans notre cahier *Arts* de samedi dernier, je me contenterai d'ajouter que c'est un lieu magnifique dans lequel les enfants se sentent rapidement chez eux.

Revenons donc à *Petit monstre*, ce «duel de tendresse» entre un papa qui veut dormir et un jeune garçon qui veut

jouer. Ça se passe très tôt, un samedi matin qui ressemble étrangement à tous les samedis matins... quand on a de jeunes enfants «normaux». C'est fait de clins d'œil intelligents, de réparties qui empruntent tout autant au rêve qu'à la réalité, comme dans la «vraie vie».

La mise en scène de Claude Poissant est vive, tout juste ce qu'il faut pour que les enfants s'y reconnaissent et les parents aussi. Poissant a réussi à faire en sorte que le moindre geste soit légèrement accentué, parfois gonflé jusqu'à faire s'éclaffer la salle, parfois tout juste assez caricaturé pour qu'on n'y croie plus vraiment tellement c'est trop. Même si tout le monde rit aux mêmes moments parce que les mêmes situations se reproduisent chez eux — le coup du requin sous le lit ou du petit aspirateur manuel dans le cou, ça vous dit quelque chose? —, les deux comédiens, Denys Lefebvre et Sylvain Scott, en mettent toujours assez pour que l'on saisisse qu'ils jouent. Et que ce qui se passe sur scène n'est donc pas une simple copie conforme de la réalité. Que c'est un jeu. Que le théâtre est un jeu avec de belles grosses ficelles qui dépassent, des lits qu'on tourne dans tous les sens et des meubles qui se transforment facilement en moustique extraterrestre.

Tout dans la production va d'ailleurs dans ce sens. Scénographie, appareils, éclairages, costumes, tout concourt à créer une sorte d'espace magique où le merveilleux a tous les droits. Où toutes les questions, tous les jeux de mots, toutes les farces et les coups de pied sont possibles. Comme lorsque les enfants jouent à inventer le monde en y croyant et en n'y croyant pas tout à fait.

Que l'on réussisse à faire cela, à atteindre à tant de complexités dans une petite pièce de moins d'une heure qui parle aux enfants avec des mots et à travers des situations qu'ils comprennent, c'est dire toute la maîtrise à laquelle Jasmine Dubé et le TDB en sont arrivés. C'est dire aussi qu'on peut difficilement trouver mieux pour initier ses jeunes enfants au théâtre avec un grand T.

SPECTACLES

Daran et ses fans

PASCALE PONTOREAU

On le pressentait en écoutant le récent *Déménagé*, le troisième album que Daran vient de lancer. Jean-Jacques sans ses chaises a quitté l'humanité d'un rock uniquement soutenu par le trio basse-batterie-guitare pour un registre néo-grunge gavé d'effets, d'un tempo «jungle» accéléré et de relects «no-futuristes» des défunts punks. Ça s'est confirmé en spectacle!

Il n'est jamais évident de venir présenter au public un nouvel enregistrement disponible depuis quelques jours à peine, a fortiori un soir d'Action de grâce particulièrement doux. Résultat, relativement peu de monde était au rendez-vous au Spectrum, dont d'ailleurs le nouveau lobby ressemble à s'y tromper à celui du Lion d'Or. Peu de spectateurs, donc, mais des fans, des vrais, prêts à tout accepter de Daran pourvu qu'il leur serve *Dormir dehors*, qu'il a finalement interprétée en seconde partie.

Dans un contre-jour blanc, clinique, Daran a attaqué *Anatomique* accompagné de ses nouveaux musiciens. À partir de ce moment-là, éclairages de fin du monde et staccatos de guitare aidant, j'ai abandonné les échos grungesques pour écouler les paroles d'Alanna Filippi: quel avenir! «S'il y a la guerre / Si tout saute en l'air...» On passe à la suivante, *Je deviens aveugle* (déjà tout un programme): «J'entends des bruits, des cris, des pleurs / J'ai du mal à les identifier...» On continue avec *Ramses* qui a le cafard parce que son père est pauvre et

que les rêves se réalisent mal quand ils sont conçus du fond d'une cage d'escalier... «Noir, c'est noir / il n'y a plus d'espoir», hurlait Johnny. Qui eût cru qu'ils feraient des petits!

Ce n'est pas fini. Si, côté rythme, Daran nous a accordé une pause plus tournée vers le hip-hop de Léger, c'était reparti de plus belle avec *Extrême* et les déclinaisons de petits bruits directement sortis de la nouvelle guitare du chanteur lui-même. On se serait cru dans un disque de feu Odeurs, humour en moins, ou dans un épisode psychédélique de *Cosmos 1999*. Et pour confirmer qu'on peut faire musique de tout instrument, il s'est mis à chanter (?) dans le micro d'un magnétophone Fisher Price. On n'y avait pas pensé... lui, si!

Après une première partie fraîchement accueillie — jusqu'aux commentaires entre les chansons qui ne passaient pas —, Daran est allé se régénérer près d'une demi-heure en coulisse. Au retour, guitare acoustique en main, il entamait les titres fétiches, ceux du précédent *Huit barré*, et réveillait la salle du même coup. Même les éclairages avaient changé, passant du blanc orwellien aux variations bleu-orange. On retrouvait un rock rageur, puissant, fiévreusement soutenu par la voix de l'auto-didacte. Manque de chance, ce n'était qu'un clin d'œil avant le retour aux choses sérieuses et à *Déménagé*, la pièce-titre du dernier disque. J'avais ma dose et quelques années de trop, sûrement, pour apprécier à sa juste valeur!

Quatrième Première PdA



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ON LANÇAIT hier le disque compact *Ma première Place des Arts*, édition 1997, qui réunit la gagnante du prix Radio-Canada, Catherine Pinard, ici en compagnie du directeur général de la Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF), Robert Maltais, du gagnant du prix Hydro-Québec, Mario Peluso, et de Dan Bigras, lequel composera *La Chanson à chanter* que les candidats du prochain concours «Ma première Place des Arts» devront interpréter.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT

Parmi les invités, l'auteure Annie Ernaux, la comédienne Sonia Vachon, Gino Quilico et Gregory Charles.

Radio-Canada, 10h30, et Télé-Québec, 19h

QUÉBEC PLEIN ÉCRAN

Loto-Québec presse-t-elle un peu trop le citron? Avec 2,6 milliards de profits, on peut dire que l'entreprise pèse très lourd... L'émission discutera des pressions faites auprès des commerces par Loto-Québec.

Télé-Québec, 18h30

ENVOYÉ SPÉCIAL

Cette émission française présente ce soir une grande enquête sur la collaboration entre les banques suisses et les nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

TV5, 19h30

GRANDS REPORTAGES

L'histoire, mouvementée, de l'Etat d'Israël à travers la vie de Shimon Peres. Une production française qui se poursuit la semaine prochaine.

RDI, 20h



ENJEUX

Un sujet sur la «délinquance fiscale», c'est-à-dire le travail au noir.

Radio-Canada, 21h

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (4)	Les Mondes de Sismi / 0340 (16:55)	Watatatow	La Tête de l'emploi	Ce soir	Ce soir en couleur (18:30)	Virginie	Maman chérie	Le Volcan tranquille	Enjeux			Le Téléjournal	Le Point (22:27)	Nouvelles du sport	Cinéma / ODYSSEE SONORE (23:20)
TVA	4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / Merci à mon sauveur (16:00)	Les Mordus / Jacques Chevalier, Sylvain Cossette	Le TVA	Piment fort / Ghislain Taschereau, André Ducharme, Yves Pelletier	La Poule aux oeufs d'or	Politiquement Colette / Dominique Lévesque, Dany Turcotte	Le Retour	Sauve qui peut!				Le TVA	Le Poing J / Danièle Ouimet, Judi Richards et sa fille Karine, Martin Drainville, Jacques Duval	Le TVA Sports / Loteries (23:52)	
TOC	15 (17) 24 (30) 46	Il était une fois... Les explorateurs	Passé-Partout	Allô prof	La Maison de Ouimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	National Geographic	Le Joyau de la couronne	En pleine nature			Québec plein écran	Lectures de fin de soirée		
TOS	2 (4) 16 (30) 35 49	Les Simpson	Le Grand Journal	Presse-citron	Flash / Luce Dufault, Daniel Lavoie	La fin du monde est à 7 heures	Hockey / Penguins - Canadiens						Le Grand Journal	Sports Plus	Pub	
RDI		Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlant / Ontario	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest				
TV5		Des Chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	Envoyé spécial	Montagne	Comment ça va?			Journal belge	Le Cercle des métiers		
D		Alerte... (16:00)	L'Homme de fer	Animalier / Le Monde de la nature	Nautilus		Des Crimes... / CECO	XXe siècle	Les Enigmes	Alerte dans l'espace			Cinéma / SALE DESTIN (5)			
V		La Vie... (16:00)	Voyages...	Combat... chefs	Croque la vie		Solo	Diagnostic/Prothèse de la hanche	Victoire	Guérir...	Santé et Société / Aveugle		Allô docteur			
MP		M. v. (12:00)	La Courbe	Les Bombes	Le Mix		Les Aventures du grand Talbot	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h00.						
MX		MusiMax Collection (14:00)	Country Max	Série Rétro	Portrait de star		Rythmes du monde	MusiMax Collection								
CF		Schtroumpfs	Lapousse...	Le Studio	Soeur volante	Les Jules										
TF		Donkey Kong	Scooby Doo	Road Runner	Crypte show	Sacré Dragons	Crocs malins	Capitaine Star	Splat!	Le Zinzin...	Les Simpson	Le Dragon...	WildC.A.T.s	Highlander	Les Simpson	Arsène Lupin
RDS		Baseball / Indiens - Orioles (16:00)					Sports 30 Mag		Baseball / Marlins - Braves (sous réserves)						Sports 30 Mag	
CBC		Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	NewsWatch	Newsday	Adrienne Clarkson Presents	The Rez	Gullages	Young at Heart / Special			The National / CBC News	The National Update	News	
CIV		Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	Murphy Brown	The Drew Carey Show	Ellen	Working	Law and Order	CTV News	Nightline	
ABC		Bananas / ...	Pingu / Arthur	S. Bus / Planet	Kratt's...	Bill Nye	Wildlife on One	Disaster	Studio 2	The Crow Road			Chicago Hope	Sportsline	Global News	
ABC		Rosie... (16:00)	News			ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Spin City	Dharma & Greg	The Drew Carey Show	Ellen	ABC Primetime Live	News	Nightline (23:35)	
ABC		Montel... (16:00)					E.T.	Mad About You								
ABC		101 Dalmatians	M*A*S*H	The Simpsons	News		Frasier	Grace Under...						News/M*A*S*H		
CBS		Rosie... (16:00)	Mad About You	Seinfeld	News		CBS News	E.T.	The Nanny	Murphy Brown	Public Eye with Bryant Gumbel		Chicago Hope	News	The Late Show (23:35)	
NBC		Oprah (16:00)	News	Coach	News		CBS News	Wheel of...	Jeopardy							
NBC		Home... (16:00)	Oprah				NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Tony Danza (s.r.)	Built to... (s.r.)	3rd Rock (s.r.)	Working (s.r.)	Law and Order (s.r.)		
NBC		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!			Frasier	Inside Edition	Baseball / Marlins - Braves (sous réserves)							
PBS		Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego	NewsHour	Nightly Bus.	Points North	Happy Birthday, Vermont ETV	Great Performances				Cinéma / THAT TOUCH OF MINK (5) avec Doris Day			
PBS		Wishbone	C. Sandiego	Book of Virtues	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	Wishbone	Children...	Frontline			Black Adder	Charlie Rose		
MM		VideoF. (12:00)	RapCity	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	VideoFlow	DaMix				Pop-Up Video	MuchMegaHits	Beavis...	Spotlight
TSN		Baseball / Indiens - Orioles (16:00)					Sportsdesk	TSN Baseball	Baseball / Marlins - Braves (sous réserves)							

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

DES GENS SANS IMPORTANCE

(4) Fr. 1955. Drame sentimental de H. Verneuil avec Jean Gabin, Françoise Arnoul et Yvette Etiévant. La liaison tragique entre un chauffeur de camion marié et une jeune serveuse de relais pour routiers.

Canal D 9h

MURMUR OF THE HEART

(3) (Le Souffle au cœur) Fr. 1971. Drame psychologique de L. Malle avec Benoît Ferreux, Lea Massari et Daniel Gélin. Un adolescent atteint d'un souffle au cœur doit faire un séjour dans une ville d'eau avec sa mère.

CBC minuit

ASSASSIN OF THE TSAR

(4) Russe. 1991. Drame de K. Shakhnazarov avec Malcolm McDowell, Oleg Yankovsky et Armen Dzhigarkhanyan. À Moscou, en 1981, un médecin soigne un schizophrène qui se prend pour l'assassin du tsar Nicolas II.

CTV 3h

LE NOUVEL HABIT DE L'EMPEREUR

(4) Can. 1995. Documentaire de M. Iacsson. Une analyse du phénomène de la mondialisation des marchés et de ses effets sur la société et le marché de l'emploi.

Canal D 4h

LE DEVOIR

CULTURE



CINÉMA

La bonne année?

Qu'arrive-t-il sur le front de la semaine du cinéma québécois à Paris, orchestrée du 5 au 9 novembre par la SODEC et Unifrance? Des voix s'élèvent pour remettre en cause certains choix.

Odile Tremblay
Le Devoir

D'abord l'actrice Carole Laure, ex-égérie de Gilles Carle et française d'adoption, sera porte-parole de la manifestation.

Précisons aussi qu'aux dernières nouvelles, l'événement *Cinéma du Québec à Paris* ne serait plus un événement bisannuel comme on l'avait prévu au départ, mais bel et bien annuel. Ce qui apparaît de mauvais augure pour le rendez-vous de Blois (la SODEC avait évoqué la possibilité que l'événement parisien alterne avec celui de Blois).

Cela dit, depuis que l'annonce a été faite, il y a deux semaines, de la liste des longs métrages qui représenteront le Québec dans la capitale française le mois prochain, bien des grognements ont fusé dans le milieu du cinéma. On s'est inquiété du fait qu'aucune production de l'ONF ne soit du lot, que les documentaires s'avèrent les grands absents de la course, que l'accent ait été mis sur plusieurs films commerciaux tels *J'en suis*, *L'Homme idéal*, *La Conciergerie* et *Liste noire*, voisinant il est vrai des œuvres plus complexes: *Cosmos*, *La Comtesse de Baton Rouge* et *Clandestins*. Bref, des voix s'élevaient pour remettre les choix du comité de sélection en cause.

Dans le camp de la SODEC, on précise avoir voulu privilégier les films de fiction plutôt que les documentaires en misant sur la commercialisation et la promotion. Il fallait aussi que les œuvres retenues n'aient pas connu de sortie commerciale à Paris. Un autre critère avait circulé dans les officines, voulant que les films devaient obligatoirement être subventionnés par la SODEC pour être acceptés, ce qui aurait exclu d'office les productions de l'ONF. «Peut-on parler d'une semaine du cinéma québécois à Paris», demande Anne Claire Poirier [réalisatrice de *Tu as crié: Let me go*], «s'il n'est question que des seuls films dans lesquels a investi la SODEC?» *Tu as crié: Let me go* vient de remporter le prix du meilleur documentaire au festival de Vancouver et sa cinéaste s'étonnait de son absence à Paris.

Cela dit, Bernard Boucher, de la SODEC, jure sur les grands dieux que l'investissement obligatoire de l'institution québécoise dans un film ne faisait pas partie des critères de sélection. Exemple: *L'Homme idéal* de Mihalko (qui est du lot), dans lequel effectivement la SODEC n'a pas investi un sou.

Mais par un récent tour de passe-passe, il semble que l'ONF sera finalement de la fête à ladite semaine du cinéma québécois à Paris. Au Cinéma des cinéastes, place Clichy, où se déroule l'événement, l'ONF pourrait profiter d'une salle de 80 sièges, prêtée par la SODEC, afin d'y projeter ses propres productions en marge de la fête.



L'Office est en train de choisir les films de son écurie (deux, sans doute) qu'il pourrait envoyer là-bas. *Tu as crié: Let me go* serait vraisemblablement du bal, mais ni *Le Sort de l'Amérique* de Jacques Godbout, ni *La Plante humaine* de Pierre Hébert, qui ont déjà fait l'objet d'une sortie commerciale à Paris, ne peuvent être retenus.

Je ne suis pas certaine que 1997 soit la bonne année pour lancer cet événement québécois à Paris. On n'a pas tant de films de qualité à offrir ce cru-ci. Or, l'an prochain, les choses devraient quand même aller mieux. Plusieurs cinéastes intéressants comme Paul Tana, Charles Binamé et Michel Brault auront fini de tourner et de monter leurs dernières œuvres ayant des chances de percer le marché parisien.

Unifrance (en réciprocité avec le Festival du film français à Québec) a pris au sérieux le défi de cette semaine du cinéma québécois à Paris, mettant une attachée de presse et une coordonnatrice à la disposition de l'événement. Le grand patron d'Unifrance, Daniel Toscani du Plantier, utilise ses contacts et sort ses gros canons pour convaincre la presse française de venir. Elle viendra. Des cinéastes comme Bertrand Tavernier, Claude Miller, familiers du Québec, ont également promis d'assister à ces journées placées sous le signe de la fleur de lys. Mais si les critiques sont trop déçus par la première mouture, ils risquent à mon avis de se faire tirer sérieusement l'oreille en 1998. C'est l'avenir du rendez-vous qui paraît compromis.

Entente de codistribution

Du moins l'événement *Cinéma du Québec à Paris* sera-t-il l'occasion de resserrer les liens commerciaux entre la France et le Québec dans le champ du septième art. Ainsi, le 6 novembre, sera signé au Cinéma des cinémas un protocole d'entente de codistribution entre la SODEC et le CNC français (Centre national du cinéma). Les deux parties mettront un montant d'argent (encore non divulgué) sur la table pour aider les films jugés «difficiles» à prendre leur envol; œuvres québécoises en France, films français au Québec. Le but de l'exercice est d'aider des films d'auteur jugés non commerciaux à trouver des salles, à financer les copies de films, à faciliter les relations de presse, etc. Qui est contre la vertu? Personne. Et ces ententes de codistribution sont tout à fait plus honorables. N'empêche qu'il est difficile de mettre la France et le Québec sur le même pied, tant le cinéma de l'Hexagone constitue un poids lourd à côté du nôtre.

JAZZ ET BLUES

Tous en même temps!

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La présente semaine s'annonce comme la plus folle de la saison automnale. Ils arrivent tous en même temps; ils vont jouer simultanément. Et nous, pauvres de nous, allons devoir choisir. Autrement dit, nous voici déchirés.

Car vendredi commence la fête musicale, la fête jazz, qu'organise annuellement Radio-Canada à la Maison de la culture Frontenac, au moment même où le batteur Bernard Primeau nous invite à la cinquième salle de la Place des Arts pour entendre notamment un vétéran des orchestres de Elvin Jones, Nat Adderley et bien d'autres, soit l'excellent saxophoniste Sonny Fortune.

Histoire de compliquer le tout, et toujours vendredi, le Upstairs a invité le trompettiste Kevin Dean, de retour d'un très long séjour en Europe, alors que l'Air du temps présentera le nouveau spectacle, *Symphonie Funk*, du pianiste Luc Hamel. Puis... De cette multiplication de spectacles, on reparlera vendredi...

Car ce soir, l'immense Taj Mahal, le subtil John Hammond et le Roomful of Blues, qui, à nos yeux, mais surtout à nos oreilles, n'est rien de moins que l'un des trois ou quatre meilleurs bands de blues de l'heure, occuperont différentes scènes montréalaises. Dans l'ordre d'apparition, Hammond et Taj Mahal seront au Spectrum pendant que le Roomful of Blues sera au Campus. Mais pourquoi diable, messieurs les producteurs, faites-vous venir tous ces musiciens en même temps?

En attendant, signalons deux ou trois choses. Depuis plus de trente ans, John Hammond Jr., fils du célèbre producteur John Hammond, parcourt seul les chemins de la Terre pour sensibili-



Taj Mahal

ser tout un chacun, c'est son but, aux blues des campagnes. Guitariiste, harmonicaïste et chanteur, Hammond est sans aucun doute l'un des plus fins connaisseurs de country-blues.

Après lui, c'est donc Taj Mahal qui s'installera sur la scène du Spectrum. Très vraisemblablement, il va interpréter les blues de son dernier album, *Senior Blues*, paru sur étiquette Point-blank. Depuis qu'il a signé un contrat avec cette étiquette, et surtout avec le producteur John Porter, Taj Mahal est en pleine renaissance musicale. Surtout, il témoigne de l'extraordinaire richesse du blues.

Enfin, le Roomful of Blues. Depuis la publication de leur dernier album, *Under One Roof*, sur Bullseye, au début de l'année, cette bande de dix musiciens oscille entre les notes chères à Count Basie et celles chères au blues des Muddy Waters et Willie Dixon ne cesse pas de tourner. Pourquoi donc? Parce qu'aux États, ils considèrent que le Roomful of Blues est un des meilleurs groupes de scène. Avec eux, ça démenage.

EXPOSITIONS

La relève ne lève pas

Le MACM expose les œuvres de 22 jeunes Québécois

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le titre seul jette l'effroi. Quelqu'un, quelque part, a osé penser intituler la nouvelle exposition du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) *De fougue et de passion*, et tous ses collègues l'ont laissé faire. Ce qui en dit déjà long sur cette institution.

L'idée était pourtant alléchante. Il s'agissait de présenter des productions de jeunes artistes québécois, histoire de «prendre le pouls d'une nouvelle génération», comme le précise encore le communiqué du musée diffusé hier avant la visite de presse — l'expo est lancée officiellement demain soir. Aussi incroyable que cela puisse paraître, le MACM, dont le mandat d'Etat consiste à collectionner et exposer l'art contemporain national, n'avait pas proposé d'expo collective d'artistes québécois depuis *Les Temps chauds*, il y a une décennie. *L'Origine des choses*, mise en salles il y a trois ans, était un peu d'une autre eau puisqu'elle affichait le résultat d'une coupe thématique et non électorale dans la chair vive de sept artistes d'ici.

Cette fois, le conservateur Réal Lussier a finalement retenu les œuvres toutes récentes de 22 «jeunes» — le plus vieux est né en 1951, le moins âgé, en 1971. Ils travaillent la photo (Nicolas Baïer, Emmanuel Galland, Emmanuel Léonard, Eugénie Shinkle), la peinture (Michel Boulanger, François Lacasse, Marc Séguin, Kamila Wozniakowska), la sculpture-installation (Kari-lee Fuglem, Natalie Roy, Jean-Pierre Gauthier, Lucie Duval), la vidéo et les arts multimédias (Mario Côté, Alain Benoit, Anny One...). Une bonne part du lot a même été créée pour l'occasion et est donc encore toute humide.

Et alors? Ce qui frappe surtout, c'est l'absence de perspective, de fil rouge, pour organiser ne serait-ce qu'un peu cette présentation tant attendue. Tous jours dans le communiqué, mais encore en conférence de presse, le conservateur avoue d'ailleurs qu'«il ne faut pas chercher une homogénéité parmi ces jeunes créateurs». Il affirme aussi que «ceux-ci manifestent avant tout leur individualité». Mais quel artiste digne de cette appellation contrôlée ne le fait pas?

Le catalogue produit pour l'occasion ne permet pas vraiment de démêler les choix. Réal Lussier, qui a passé deux ans à visiter les galeries québécoises et à rencontrer les artistes sélectionnés, y propose un petit texte de cinq pages qui enchaîne les lieux communs sur «la grande diversité des médias utilisés»,



Lucie Duval

la «grande liberté [qui] s'affirme dans le langage formel», sur les thématiques récurrentes allant du corps au quotidien en passant par les références à l'histoire de l'art, l'humour et la poésie. Bref, des balises floues d'un cheminement imprécis.

On ne s'est même pas donné la peine de produire un petit texte sur les artistes ou leurs œuvres. Ceux juxtaposés dans les salles du musée en rajoutent d'ailleurs dans ce qu'il y a de pire en esthétique contemporaine, quand ils ne tournent pas carrément à vide avec des réflexions du genre: «Cette œuvre manipule un langage faits de signes.» Quel langage ne l'est pas? Quel œuvre ne le fait pas?

Parlons-en un peu, des œuvres, avant que les spécialistes ne jugent plus à fond. Deux ou trois d'entre elles frappent et touchent. Par exemple, l'amusant *Salle d'eau II*, de Gauthier, qui a installé une chambre bourrée de tuyaux et de jeux d'eau en plein centre du musée. Et puis *Femmes du Sud*, de Lucie Duval, un travail intelligent et complexe, bourré de références aux classiques.

Le reste est franchement trop propre, trop sage, trop vu et revu. Ici, les jeunes font vieux. Cette génération issue du nouveau système de l'art, omniprésente dans les musées comme dans les universités, sent l'académisme contemporain à plein nez. La relève, cette relève desservie par une exposition bâclée, ne lève pas.

THÉÂTRE

Un autre Nathan à Paris

AGENCE FRANCE-PRESSE

Après le Québécois Denis Marleau, l'été dernier, avec *Nathan le sage* de l'auteur pré-romantique Gotthold Ephraïm Lessing, c'est au tour du metteur en scène allemand Alexander Lang de signer une production de la pièce germanique. Le dernier directeur du Théâtre Schiller à Berlin, fermé depuis 1993, présentera son travail à compter de samedi, à l'invitation de la Comédie-Française.

Le spectacle — le premier de la saison de la Maison de Molière — sera joué en alternance jusqu'en février, en la Salle Richelieu, à Paris, dans un décor et des costumes de Marcel Keller. Alexander Lang avait été déjà convié pour faire entrer au répertoire du Français *Le prince de Hombourg*, de Kleist en 1994. Pour lui, l'œuvre de Lessing qu'il introduit également au répertoire du premier théâtre de France dans une traduction de François Rey, est «un conte de fée irréalisable qui parle de l'aptitude à la tolérance de l'homme, de son désir de bonheur, peu importe quelle foi est la bonne».



MUSIQUE
en tête
LE CALENDRIER DES
ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

17 Octobre

BERNARD PRIMEAU JAZZ ENSEMBLE

présente une soirée avec

SONNY FORTUNE, invité international

20h, vendredi le 17 octobre 1997

à la Cinquième Salle de la Place des Arts

Adultes: 15 \$ + taxes, étudiants: 10 \$ + taxes

Admission 790-1245, Place des Arts 842-2112

19

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

présente

WIENER KLAVIERTRIO
HAYDN, BEETHOVEN, BRAHMS

le dimanche 19 octobre 1997 à 15 h 30

Salle Pollack - 555, rue Sherbrooke Ouest

Renseignements: Tél.: 932-6796/487-2822

Billets: 25,00 \$ / Étudiants (22 ans): 15,00 \$

23

STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL

Direction: Christopher Jackson

HENRY PURCELL ET LES SPLENDEURS DE LA CHAPELLE ROYALE

Le célèbre «My Heart is Inditing» est une des œuvres au programme.

Un ensemble d'instrumentistes, sur instruments d'époque, accompagneront le chœur du Studio.

À 20h à l'église Saint-Léon de Westmount au 4311, de Maisonneuve Ouest (Métro Atwater)

Billets rég.: 20 \$ & 28 \$, ét.: 10 \$ (taxes incluses) Info: 861-2626

24-25

LA NEF

présente

CHANSONS ET POÉSIES AMOUREUSES

DU MOYEN-ÂGE ET DE LA RENAISSANCE

Vendredi 24 et samedi 25 octobre

Musée du Château Ramezay, 19h30, 280, rue Notre-Dame Est, Montréal

(Métro Champ-de-Mars)

Billets: 18 \$, 14 \$ (étudiants, âge d'or) Renseignements et réservations: (514) 523-3095

27

PRO MUSICA

LE TRIO BARIL - HAMMER - MOISAN

Louise-Andrée Baril, piano

Moshe Hammer, violon

André Moisan, clarinette

MILHAUD, BARTÓK, BRAHMS, R. SCHUMANN

Chapelle historique du Bon-Pasteur, 100, rue Sherbrooke est

Billets en vente à Pro Musica: 845-0532 (20 \$, 10 \$)

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE

EN COLLABORATION AVEC LE DEVOIR